

# ASSOCIATION DES AMIS DE L'UNIVERSITÉ DE LIÈGE

sous la Présidence d'Honneur de Sa Majesté le Roi

BULLETIN TRIMESTRIEL

---

---

*Secrétariat* : PLACE DU VINGT-AOÛT, 7, LIÈGE  
C.C.P. N<sup>o</sup> 1507.13

---

---

## ÉDITORIAL

---

*Nos lecteurs seront heureux de trouver ici deux études touchant l'Université et ses problèmes. L'une est relative à la vie des étudiants affectés par la maladie. L'autre tente d'éclairer l'Université du passé.*

*M. François Duyckaerts, Professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, communique les observations qu'il a faites par son expérience de conseiller-psychologue du Sanatorium Universitaire de Belgique. Il analyse « Les conditions psychologiques de la vie en Sanatorium Universitaire ».*

*Madame Marie Delcourt, Professeur ordinaire à la Faculté de Philosophie et Lettres, évoque l'Université de jadis à travers la « Projection romanesque d'une Université » que Paul Dresse a faite dans sa Chronique de la tradition perdue. Nos lecteurs y prendront un vif plaisir.*

LA RÉDACTION.

---

ASSOCIATION OF AMERICAN UNIVERSITIES

DEGREE

AT THE UNIVERSITY OF

THE UNIVERSITY OF

19

THE UNIVERSITY OF

THE UNIVERSITY OF

## Les conditions psychologiques de la vie en Sanatorium Universitaire <sup>(1)</sup>

Les auteurs qui ont étudié la psychologie des tuberculeux, diffèrent sur la question de l'opportunité du traitement en sanatorium. Laissant de côté le point de vue médical, je voudrais envisager le point de vue psychologique.

### I

Avant de vous livrer mes observations personnelles à ce sujet, je me permets de vous rappeler quelques études récentes.

1. — Dans son ouvrage sur *La psychologie des tuberculeux*, le Docteur Maurice Porot consacre un chapitre à l'hygiène mentale des tuberculeux, et en particulier aux avantages et inconvénients du sanatorium. Après avoir écarté l'objection tirée des prétendus dangers moraux, il insiste sur ce qu'il considère comme le plus grand bienfait psychologique du sanatorium : *l'isolement du milieu affectif habituel*. La solitude du malade, qui est pour la très grande majorité des familles une crainte et une hantise, est en réalité un des plus sûrs bénéfices du sanatorium. Nous prétendons, et beaucoup d'autres avec nous, qu'il faut considérer les ruptures affectives entraînées par l'obligation de partir en sanatorium, comme une thérapeutique éminemment nécessaire dans un très grand nombre de cas, et surtout peut-être dans ceux où elle paraît une cruauté supplémentaire qu'il est bien inutile d'infliger à celui ou à celle pour qui la révélation de la maladie a été un choc violent. Il s'agit là d'une véritable intervention chirurgicale qui, au prix d'une souffrance momentanément accrue, permet un rétablissement impossible dans le milieu habituel. Il s'agit, en effet, souvent de malades chez qui les causes psychiques, conscientes ou inconscientes, ont joué un grand rôle dans l'apparition de la maladie. Combien de jeunes insuffisamment évolués au point de vue affectif, incapables d'affronter virilement la vie en raison de la sollicitude excessive de parents incompréhensifs, ont trouvé dans un séjour prolongé en sanatorium l'occasion d'une libération qu'ils n'auraient jamais pu obtenir autrement. Combien de malades, en état de révolte latente et inconsciente contre les leurs, ont trouvé là l'occasion de

(1) Rapport donné au 1<sup>er</sup> Congrès National belge de Pneumologie et de Phtisiologie, Bruxelles, 16-17 mai 1958.

prendre un recul suffisant pour éviter des gestes imprudents, maladroits et définitifs. Combien ont trouvé dans la maladie la trêve nécessaire pour une détente leur permettant de réviser les problèmes qui leur paraissaient jusqu'alors insolubles (1).

Encore en faveur de la cure sanatoriale, Porot souligne l'avantage qu'il y a pour le malade d'être tiré de son existence ordinaire, de ses soucis antérieurs. « Contrairement à l'opinion courante, le séjour en sanatorium, loin d'être déprimant et attristant, libère le malade de ses soucis antérieurs et du découragement. Cela tient en partie au fait qu'il se sent dans une communauté faite à sa mesure, dans laquelle tous sont logés à la même enseigne. Il n'est plus *le malade*, celui qui doit vivre une vie différente des autres, suivre un horaire et des prescriptions qui en font un paria chez les non-malades (2). »

2. — La position d'Eric Wittkower dans *A psychiatrist looks at Tuberculosis*, est plus neutre. Avec impartialité, l'auteur décrit respectivement les caractéristiques psychologiques de la cure en Sanatorium et de la cure à domicile. Quand il nous déplie l'éventail des réactions différentes des malades dans le milieu sanatorial, nous n'apprenons rien de nouveau. Nous savions que la vie communautaire plaît aux uns et déplaît aux autres, que certains malades s'affirment pendant leur séjour, élargissant leur centre d'intérêt, et acquérant plus d'autonomie personnelle, mais que d'autres se laissent aller à une complète oisiveté, marquée par des préoccupations puériles. Une analyse plus originale porte sur la vie sexuelle des tuberculeux. Comme elle va à l'encontre d'un préjugé répandu jusque dans le monde médical, je me permets de vous la livrer telle quelle (3) : « Pour arriver à une idée précise sur la prétendue hypersexualité des tuberculeux, on a questionné 96 malades masculins de sanatorium sur le point précis de l'influence de la maladie sur leur vie sexuelle. On a groupé les réponses à cette question sous les rubriques suivantes : a) diminution du besoin sexuel; b) augmentation du besoin; c) aucun changement; d) perturbation de la vie sexuelle. La comparaison de ces attitudes avec d'autres facteurs connus montre, comme il fallait s'y attendre, que les hommes au-dessus de la quarantaine souffrent moins de leur célibat forcé que les hommes au-dessous de la quarantaine et que, à en croire les conclusions tirées d'un petit nombre de malades, les préoccupations au sujet de la frustration sexuelle sont les plus fréquentes dans les sanatoria mixtes avec stricte séparation des sexes, moins fréquentes dans les sanatoria qui admettent, dans certaines limites, les contacts entre les deux sexes, et les moins fréquentes dans les sanatoria pour hommes

(1) Dr M. POROT, *La psychologie des tuberculeux*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 1950, pp. 154 et 155.

(2) Dr M. POROT, *op cit.*, p. 156.

(3) Traduit de ERIC WITTKOWER, *A Psychiatrist looks at Tuberculosis* London, NAPT, 2<sup>me</sup> éd., 1955, p. 78.

seuls. On n'a pu observer aucune différence significative, au point de vue des préoccupations sexuelles, entre les non-mariés et les mariés. La masturbation était très rare; on ne releva qu'un seul cas d'homosexualité. La corrélation la plus étroite, on a pu l'établir entre la situation clinique et les préoccupations sexuelles. »

TABLEAU I

*Besoin sexuel en relation avec la situation clinique  
(exprimé en pourcentage)*

Situation clinique	Besoin sexuel diminué	Besoin sexuel augmenté	Besoin sexuel inchangé	Vie sexuelle perturbée
En progression	9	26	59	6
En régression				
Stationnaire	14	2	74	10
Fluctuante				

Le deuxième intérêt de l'étude de Wittkower réside dans la description de ce qu'il appelle un régime « autocratique » et un régime « démocratique » dans la vie sanatoriale. A ce propos, il observe que les réactions de dépendance et d'insubordination infantiles sont plus fréquentes si le sanatorium est conduit dans un esprit autocratique.

3. — Citons enfin une courte étude d'un psychiatre hollandais, le Docteur Loois, qui pendant plusieurs années se consacra à la thérapie individuelle et collective de malades tuberculeux vivant en sanatorium. Insistant sur l'importance de l'insécurité psychique du tuberculeux, il énumère les moyens principaux dont peut disposer un sanatorium pour diminuer cette insécurité. Ces mesures d'hygiène médico-psychique sont au nombre de cinq : 1<sup>o</sup> le cadre matériel et l'esprit général de la maison, 2<sup>o</sup> les activités culturelles, 3<sup>o</sup> la thérapie occupationnelle (arbeidstherapie), 4<sup>o</sup> la sécurité économique assurée par le Service Social, 5<sup>o</sup> enfin, la psychothérapie individuelle et collective (1). Remarquons, pour notre compte, qu'il est plus difficile à une famille qu'à un sanatorium d'offrir aux malades tuberculeux tous ces moyens d'hygiène psychologique.

(1) Docteur H. Loois, Medisch-psychologische hygiëne in het Sanatorium, dans *Het Nederlands Studenten Sanatorium 1947-1957*, pp. 34-38.

## II. — Le cadre du personnel scientifique, administratif et technique

Le deuxième fondement de la prospérité de notre Maison est une extension des cadres de notre personnel scientifique, technique et administratif et une amélioration de la situation matérielle de ces collaborateurs.

Qu'il faille augmenter le nombre de collaborateurs, comment en douter si l'on songe à l'accroissement continu du nombre de nos étudiants et aussi aux progrès prodigieux enregistrés ces dernières années dans les différents domaines des sciences pures et appliquées ? Je ne m'arrêterai pas à en faire la démonstration. Je me bornerai à citer un exemple.

Dans certaines sections d'études, en candidature, on rencontre des populations d'étudiants de l'ordre de 400 à 500. Le professeur est appelé non seulement à donner à ces étudiants un enseignement théorique, mais encore à organiser pour eux des enseignements pratiques. Il dispose, pour ce faire, de quelques collaborateurs, dont le nombre excède rarement cinq. Réussir, avec un personnel aussi réduit (un collaborateur pour 80 ou 100 étudiants), à initier des jeunes gens aux principes de base des disciplines fondamentales, à leur montrer les méthodes d'approche de ces sciences, à apprendre à chacun d'eux à travailler, est, je le dis tout net, impossible. Les résultats des examens sont là pour en témoigner : la plupart des étudiants ainsi formés n'ont acquis, en fin d'année, que des connaissances livresques, inassimilées. Ils ont manqué de ce qui est la forme véritable de l'enseignement proprement universitaire : le contact direct avec un maître. Celui-ci, en effet, a disparu en même temps que s'accroissait le nombre des étudiants.

Mais tournons-nous de l'autre côté de la barrière : quel temps reste-t-il encore à ce professeur surchargé de cours, à ses collaborateurs scientifiques surchargés de travaux pratiques, — et sur qui pèse, de surcroît, la charge de suppléer au manque de personnel administratif et technique, — pour s'adonner aux travaux scientifiques ?

Le problème, on le voit, est capital, puisqu'il met en cause à la fois la formation de nos élèves et le rendement de nos savants. Il est aussi d'une ampleur singulière, et je veux en donner la preuve aussitôt.

Il résulte d'une enquête menée tout récemment dans notre Université que, dans l'état actuel des choses, c'est-à-dire sans qu'il soit procédé à aucune nouvelle réforme des méthodes d'enseignement impliquant le recours à du personnel supplémentaire, sans non plus que des locaux plus appropriés soient mis à notre disposition, il est demandé, par les divers services de l'Université, en plus du personnel existant, 280 collaborateurs scientifiques et 274 collaborateurs

techniques et administratifs. Comparé au cadre *actuel* de notre personnel, cela revient à dire que, dans l'ensemble, le nombre de collaborateurs scientifiques devrait être doublé, celui des collaborateurs techniques et administratifs augmenté de 65 %.

Où en sommes-nous, dans ce domaine ? Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 1953 jusqu'à ce jour, ont été créés à l'Université de Liège, 27 postes scientifiques, 7 postes administratifs et 25 postes techniques. À ceci viennent s'ajouter un certain nombre d'emplois créés récemment par notre Patrimoine (25 emplois scientifiques et 27 emplois administratifs et techniques), grâce à un premier subside accordé par le Gouvernement sur les recettes de l'impôt conjoncturel créé par la loi du 12 mars 1957. Au total, en quatre ans, 52 emplois scientifiques et 50 emplois administratifs et techniques.

C'est un résultat appréciable, si l'on s'en réfère à la longue période de pauvreté que nous avons connue. Mais, c'est encore très insuffisant et des efforts doivent être inlassablement poursuivis. Je crois pouvoir dire que des perspectives encourageantes peuvent être envisagées dans un avenir prochain.

\* \* \*

Mais ce n'est pas seulement sur le terrain du *nombre* de nos collaborateurs que nous devons porter nos efforts. Bien d'autres problèmes sont à résoudre pour permettre à notre Maison de disposer des collaborateurs *de choix* qui lui sont indispensables pour remplir son rôle. Je ne m'arrêterai ici que sur deux de ces problèmes.

L'un concerne le *personnel technique et administratif*. On ne soulignera jamais trop les services que rendent à l'Université ces collaborateurs, et on ne veillera jamais assez à les recruter d'une manière adéquate, et à leur assurer un standing de vie décent.

Il se fait, malheureusement, que la situation de ce côté est peu brillante, et que nous n'avons fait que peu de progrès depuis 1953. C'est que la loi du 28 avril 1953 n'a pas encore, dans ce domaine, reçu un commencement d'application, et que nous vivons toujours selon le mode ancien de recrutement du personnel administratif et technique.

Le loi du 28 avril 1953 prévoit, en effet, que le Roi fixe le statut et les traitements du personnel scientifique et du personnel administratif et technique. Dès le 31 octobre 1953, le Roi a effectivement pris un arrêté fixant le statut du personnel scientifique, mais nous attendons toujours le statut de notre personnel administratif et technique. Je ne mets en cause ici personne, parce que je suis convaincu que tous ceux qui ont eu à s'occuper du statut ont voulu bien faire. Mais la machine administrative est d'une lourdeur telle que les meilleures intentions sont annihilées, et toutes réalisations effectives inhibées du moment qu'elles sortent des voies traditionnelles.

sur eux-mêmes. C'est à ce propos qu'il faut souligner l'importance de la thérapie occupationnelle. L'étudiant qui tient une chronique musicale dans la Revue du Sana, a pu affirmer un talent, qui ne se serait probablement pas manifesté dans son foyer. Il est à remarquer que les activités culturelles (études et autres centres d'intérêt) ont un effet d'autant plus bénéfique qu'elles en appellent davantage à l'initiative et à l'action du malade. Celui-ci doit se reposer, personne ne le conteste. Mais le problème est de savoir ce qui repose le plus. Est-ce un film ou une musique qu'on suit passivement, ou un bricolage où le malade exerce son instinct de création ?

c) Le Sanatorium offre aussi aux malades la possibilité de faire, dans des conditions privilégiées, *l'expérience de la camaraderie, de l'amitié et même de l'amour*. Aux plus jeunes, qui n'ont pas encore acquis l'autonomie par rapport aux personnages parentaux, il offre la présence de personnes plus âgées, avec lesquelles ils sont sur pied d'égalité. De pouvoir discuter et se distraire avec d'autres malades plus âgés et plus avancés, leur donne, dans les meilleurs cas, de la confiance et de la maturité. Quand le Sanatorium est mixte, les malades des deux sexes se surveillent, se laissent moins aller à une négligence vestimentaire ou comportementale. N'oublions pas que la maladie, surtout la tuberculose, diminue chez beaucoup la foi en leurs possibilités de fonder un foyer ou d'attirer l'amour d'une personne du sexe opposé. Dans le Sanatorium mixte, le jeune homme et la jeune fille constatent que la maladie ne diminue pas leurs chances d'aimer et d'être aimés. Je songe à tel cas qui résume ces bienfaits de la camaraderie et de l'amour : il s'agit d'un jeune homme, orphelin de père, qui, au Sana, chercha d'abord la camaraderie d'un malade plus âgé, et put ensuite s'orienter vers une jeune fille.

2. — On peut se demander pourquoi les médecins insistent si peu sur les bénéfices psychologiques apportés par le Sanatorium. La raison en est simple : les malades, qui font rapport au médecin traitant pendant leur cure sanatoriale, mettent surtout en avant les frustrations qu'ils subissent et sont assez rarement conscients des avantages qu'ils sont en train de retirer de cette vie. De ceux-ci, ils se rendent compte plus tard, quelques mois après leur sortie et leur guérison. Pendant leur séjour, les éléments positifs sont en quelque sorte camouflés par des *éléments négatifs* que je voudrais décrire maintenant.

a) A ce propos, il faut remarquer d'abord un phénomène d'*infantilisation*. Il s'agit, chez beaucoup de pensionnaires, d'une espèce de régression affective comportementale. La maladie, l'inaction forcée et la discipline du Sana concourent à rendre les sentiments et les comportements plus puérils. De cette infantilisation, voici les manifestations principales : sentiments très ambivalents à l'égard du médecin, de l'infirmière ou de toute autre personne qui exerce une autorité, importance excessive attachée à chacun de leurs gestes ou à chacune

de leurs paroles, besoin d'opposer les uns aux autres les membres de la Direction, anxiété exagérée en face des sanctions.

b) La maladie et la discipline communautaire entraînent aussi une recrudescence d'*agressivité*. Plus les exigences instinctives sont nombreuses, et la discipline sévère, plus il faut s'attendre à des manifestations d'hostilité dirigées par le malade contre les autres ou contre lui-même. Il n'est pas rare de voir cette agressivité se cristalliser autour d'un personnage important du Sana. Quand l'agressivité ne peut pas se liquider vers le dehors, sur autrui, elle se retourne contre le sujet lui-même et accentue un besoin de se faire souffrir par des auto-accusations incessantes. Enfin, si toute agressivité est refoulée, nous nous trouvons devant une angoisse névrotique. Nous avons pu constater toute cette recrudescence multiforme de l'agressivité chez un malade qui s'accusait en même temps que sa famille, et cela d'une manière presque délirante.

c) Quant à l'*anxiété* qui se manifeste chez les malades, il ne faut pas la considérer trop vite comme névrotique. Il est normal de s'inquiéter au sujet de sa guérison et de son avenir. Mais plus on laisse les malades dans l'ignorance de la maladie, plus l'angoisse s'accroît. Celle-ci est fonction de l'obscurité dans laquelle on laisse les questions vitales que se pose le patient. Comment se manifeste et se liquide l'angoisse chez les malades tuberculeux ? Dans certains cas, il y a accentuation de certains symptômes névrotiques préexistants, qui servent de défense (phobies ou obsessions). La masturbation peut devenir plus fréquente. Pour vaincre l'angoisse, les malades s'amuse, en quelque sorte, à la créer chez les nouveaux venus. Enfin, le patient peut s'en défaire par des lectures ou des activités artistiques qui ont un effet « cathartique ».

Au sujet de toutes ces manifestations d'infantilisme, d'agressivité et d'angoisse, notons qu'elles se produiraient probablement avec autant d'intensité si les malades se soignaient à domicile. Est-il certain que les parents ont autant de patience et de compétence pour manier, de la manière la plus constructive, ces réactions aussi aberrantes que la maladie elle-même ? Pour supporter l'infantilisme, l'agressivité ou l'angoisse de quelqu'un, il faut un certain entraînement. On peut supposer que la tolérance à ces réactions est assez forte dans un personnel médical et para-médical.

#### IV

Certes, la comparaison entre la cure sanatoriale et la cure à domicile est difficile à faire. Il faudrait pouvoir comparer des choses égales. Il faudrait pouvoir opposer une bonne famille et un bon Sanatorium. Ce qu'on peut affirmer, c'est qu'il y a des indications et des contre-indications tant pour le Sanatorium que pour le traitement à domicile. Elles dépendent du malade, de la famille et du Sanatorium.

*Le malade.* — Il faut apprécier son degré d'adaptabilité. S'il est trop bas, nous pouvons y voir une indication contre le séjour en Sanatorium. S'il est moyen, ce séjour est souhaitable. S'il est très élevé, il est assez indifférent que le malade soit traité chez lui ou en Sanatorium.

*La famille.* — Nous devons apprécier le degré de tolérance à l'agressivité et à l'angoisse. Est-il bas ? Il vaut mieux écarter le malade de sa famille. Est-il moyen, les deux solutions semblent également bonnes. Est-il supérieur, il faut laisser l'individu à son milieu familial.

*Le Sanatorium* conviendra d'autant mieux aux malades qu'il sera plus propre à diminuer leur anxiété, leur agressivité et leur infantilisme. Il doit veiller, au point de vue psychologique, à assurer la satisfaction des trois grands besoins humains : celui de sécurité (par une discipline souple mais précise), celui d'affection et de compréhension (par toutes les formes de psychothérapie), et enfin celui de valorisation (par le travail).

Pour les étudiants tuberculeux, qui ne connaîtront pas comme les autres les rites de passage de l'adolescence à la maturité, le Sanatorium peut jouer un rôle très constructif. En même temps que la guérison, il peut assurer la maturation psychologique.

Fr. DUYCKAERTS.

Professeur à l'Université de Liège,  
Conseiller-psychologue au Sanatorium  
Universitaire d'Eupen.

---

## Projection romanesque d'une Université

---

En 1892 parut une brochure intitulée « *Université de Liège* », *esquisse historique sur les bâtiments universitaires, publiée par l'Association des étudiants*. L'auteur, l'archéologue Ch.-J. Comhaire, avait patiemment consulté les documents où s'inscrivent les débuts, puis la progressive et souvent difficile croissance de l'institution. On y voit notamment que l'Université fut toujours à l'étroit, cherchant perpétuellement à s'agrandir ou à essaimer. Ces cinquante pages, qui ne prétendent pas voir dans notre histoire autre chose que l'aspect briques et mortier, sont peut-être ce qui en donne la meilleure idée d'ensemble. Un *Liber Memorialis* apporte mille faits et dates, mais n'apprend rien sur la vie d'une école. Les excellentes études de Marcel Florquin, au contraire, touchent chaque fois le sujet en son centre, mais ne concernent que la médecine et la biologie. Peut-être un historien sera-t-il un jour tenté de compléter le tableau. Sujet difficile : aussi longtemps qu'une institution appartient encore au présent, nous manquons pour la décrire à la fois du recul nécessaire et d'une certaine liberté de jugement. Les hommes qui ont été nos maîtres, nous ne saurions les voir comme Marcel Florquin voit les fondateurs de l'École de Médecine. Un hiatus reste béant entre nos souvenirs et les notices académiques qui font des bustes de ces figures disparues, après les avoir rendues, aux frais de leur singularité, aussi édifiantes que possible.

Aux antipodes de cette littérature, voici un roman où l'Université liégeoise au XIX<sup>e</sup> siècle apparaît avec les couleurs de la vie, associée pour la première fois à une fiction, projetée sur le mur des fables. Dans sa *Chronique de la tradition perdue*, Paul Dresse suit les destinées de quelques familles bourgeoises dont l'ascension, commencée dès l'Empire, suit celle de l'industrie. Son Liège est aussi intéressant que le Lubeck évoqué par Thomas Mann dans les *Buddenbrook*. Mais les *Buddenbrook* sont uniquement des marchands. Les Rawez et les Gonesse sont des fabricants d'armes. Et, davantage, la différence essentielle entre les deux romans résulte de l'écart entre les deux villes. La hanséatique est toute vouée au négoce; la mosane a une Université et un Conservatoire. Les deux institutions (leurs bâtiments restèrent symboliquement contigus jusqu'en 1875) sont dans la *Tradition perdue* comme deux personnages indispensables, la science et la

musique apportant leur contre-point nécessaire à ce *Respect de l'argent* qui donne son titre au second volume de la trilogie (1).

D'autres ont loué Paul Dresse d'avoir donné de la bourgeoisie du XIX<sup>e</sup> siècle une image exacte et nuancée. Il décrit sans indulgence un monde spécifiquement liégeois, avec ses vertus et ses limites propres. La première génération a eu de l'audace et le goût du risque. La seconde ne cherche plus qu'à maintenir. En dépit de son avarice, elle souhaite *paraître*. « Mon fils, dit l'un des vieux, est économe jusqu'à cent francs. Au delà, il ne compte plus. » Ce sont des francs-or, dont la valeur paraît plus stable que le roc. La prospérité aussi semble devoir durer toujours. Et cependant des mouvements de grève donnent à l'édifice ses premières secousses. Symptôme plus inquiétant que tous les autres, des vicaires obscurs, mais écoutés, déclarent que la journée de travail est trop longue et les salaires insuffisants. Dans leurs salons cossus, les grands bourgeois se demandent s'ils ne vont pas être trahis par ceux qui devraient les protéger contre les *rouges*. La femme du recteur, une Allemande sentimentale et dévote, trouve en rentrant sa cuisinière dans les bras d'un beau soldat. Elle jette la fille à la rue et prie le curé de venir bénir la cuisine profanée. L'abbé Pottier, si on lui demandait son avis, jugerait peut-être la patronne plus sévèrement que la servante.

Quant à Paul Dresse, il évolue au milieu de ses personnages avec une étonnante objectivité.

Tel est l'arrière-plan social. Dans le premier volume, l'auteur a symbolisé le développement de la jeune Université en la personne de Frédéric Frühling, jeune médecin venu de Munich pour occuper une chaire à la Faculté de médecine. Frühling trébuche encore dans son français hésitant lorsqu'il fait sa première leçon publique. Mais il servira loyalement le pays qui l'a adopté, et son lit de mort est surmonté du brevet encadré de sa naturalisation avec sa grand-croix de l'ordre de Léopold. Frédéric Frühling, c'est le physiologiste Joseph-Antoine Spring, né en 1814, professeur ordinaire à 25 ans, doyen, puis recteur. Au début du tome second, l'Université a fini sa crise de croissance et les étudiants s'entassent dans ces bâtiments dont la brochure de Comhaire montre les transformations successives.

Il est un autre problème, auquel Paul Dresse rend sensible. Un pays resté longtemps en dehors de la culture de son époque, comme ce fut le cas pour la Belgique au XVIII<sup>e</sup> siècle, il ne suffit pas d'y ouvrir une Université pour l'entraîner tout d'un coup en plein courant. Une lente accélération réveille peu à peu le grand corps engourdi. Les résistances se marquent au nombre des maîtres qu'il fallut appeler de l'étranger, et peut-être encore davantage aux erreurs qui exclurent des hommes de première valeur. Sainte Beuve découragé

---

(1) Paul DRESSE, *Chronique de la Tradition perdue*, 1955 : t. II : *Le respect de l'argent*, 1957, Paris, éditions du Scorpion.

de parler dans un désert quitta Liège au bout d'un an. Théodore Schwann, qui était Allemand comme plusieurs de ses collègues, y fit carrière aux côtés de Spring. Mais en face d'eux, leur contemporain, leur égal par la valeur, Jean-Servais Stas fut écarté par d'obscures intrigues de la chaire de chimie qu'il souhaitait, alors que Liebig n'aurait pas demandé mieux que de l'accueillir à Munich <sup>(1)</sup>. Il fallut de longues années avant que l'Université devînt, dans le pays de Liège, un organe vivant, capable d'animer, de réchauffer tout le corps social jusqu'à ses extrémités, et, en récompense, d'être nourri par lui.

Comment, peu à peu, le sang se mit à circuler entre la jeune Université et ce qui, hier encore, était une principauté ecclésiastique, c'est un beau sujet qui tentera quelque jour un historien doué de sens psychologique. Paul Dresse le traite à sa manière, en romancier, et fort bien, en le ramenant à quelques figures caractéristiques. Sous un nom d'emprunt, sous une affabulation qui les rattache aux autres héros de la *Tradition perdue*, on les reconnaît aisément. Frédéric Frühling, respecté de ses collègues, adoré de sa femme, est redouté de ses fils. L'un d'eux deviendra un grand musicien. L'autre, qui a hérité des dons de son père, commence par s'entendre difficilement avec lui; leurs personnalités trop fortes ne peuvent que se heurter. Karl Frühling, qui a certainement des traits de Walthère Spring (et l'auteur, pour donner leur relief à ces figures, n'a eu qu'à consulter ses propres traditions familiales), est l'ami et le contemporain d'un jeune Luxembourgeois barbu, érudit et mystique, enthousiaste et sectaire, féru de moyen-âge et d'amour platonique, venu de son Arlon natal pour occuper une chaire d'histoire. Ce Fernand Wiltz, c'est évidemment Godefroid Kurth. Le livre de Dresse est le premier ouvrage où la curieuse figure de Kurth, personnalité complexe, puissante et oppressante, est étudiée dans sa réalité psychologique, sans académisme et sans parti-pris. Il est inoubliable.

Un autre personnage passe en fond de tableau. C'est « le D<sup>r</sup> Schnabel, nommé à la chaire d'hygiène et qui s'occupe de la santé publique dans sa commune de Seraing ». Pourquoi Dresse, qui, avec beaucoup de drôlerie, a mis en scène Joseph Delbœuf sous son nom véritable, n'en a-t-il pas fait autant pour Hyacinthe Kuborn, qui devrait être chez nous plus connu qu'il ne l'est? Car Schnabel c'est ce Kuborn qui fut l'un des premiers, vers 1860, à étudier la morbidité en liaison avec les conditions matérielles de la vie, osant parler de maladies sociales, fomentées par la misère, la faim et les logis malsains. Un jour, un romancier français écrivit au D<sup>r</sup> Kuborn pour savoir de lui comment vivaient les ouvriers de la mine. Kuborn lui dit ce qu'il savait, et il en savait long. Le romancier était Emile Zola : un canal souterrain relie *Germinal* à la chaire d'hygiène de l'Université de Liège.

---

(1) Voir Marcel Florkin, *Bulletin des Amis de l'Université de Liège*, 1951, n<sup>o</sup> 1, p. 18.

De cette Université, les femmes sont encore exclues. Elles sont admises au Conservatoire, mais une jeune fille du monde, si douée qu'elle soit, ne pourrait sans scandale s'y inscrire comme élève. Or, les femmes, écartées de toutes les études sérieuses, ne se résignent nullement à la passivité que la bonne éducation exige d'elles. Maurice Wilmotte remarque dans ses *Mémoires*, pour une époque un peu postérieure, le rôle déterminant qu'il leur a vu jouer à la fin du siècle dans l'évolution qui ouvrit Liège aux idées et aux formes d'art nouvelles. Et il s'étonne du contraste entre leur absence totale de préparation apparente et la qualité de leur action. Dans la *Tradition perdue*, c'est la Hollandaise Emma Gonesse qui représente, dans tous les domaines, le parti du mouvement. L'auteur ne l'a pas ménagée, mais les ridicules qu'il lui prête un peu trop généreusement ne l'empêchent pas d'être la figure centrale de l'ouvrage. Des êtres de cette espèce meurent, comme il se doit, dans la pauvreté et la solitude... Peu importe qu'ils fassent faillite pour leur propre compte : ce sont eux qui empêchent une société de se scléroser. Emma Gonesse finit tout de même par envoyer sa dernière-née au Conservatoire. Gageons qu'actuellement une de ses arrière-arrière petites-filles étudie le droit ou la chimie. Le premier volume de la *Chronique de la Tradition perdue* montre un capitalisme en ascension à côté d'une université naissante. Le second montre une bourgeoisie lentement conquise par des exigences qui hier encore lui étaient étrangères et dont l'Université est un des symboles. Des traditions ne se perdent point sans que d'autres se créent. Quel bilan nous apportera le tome III ?

MARIE DELCOURT.

---

# La Vie universitaire à Liège

---

## L'Université

### Réception des Recteurs d'Universités suisses

En visite en Belgique, les Recteurs des Universités suisses ont été reçus à l'Institut du génie civil par M. le Recteur le mardi 22 avril.

MM. J. Gantner, pro-recteur de l'Université de Bâle; J. Cadisch, recteur de l'Université de Berne; N. Luyten, recteur de l'Université de Fribourg; P. E. Wenger, recteur de l'Université de Genève; E. Grin, recteur de l'Université de Lausanne et président de la Conférence des recteurs suisses; F. Fiala, recteur de l'Université de Neufchâtel et H. Fischer, recteur de l'Université de Zürich, étaient accompagnés de MM. les Docteurs Burgi, professeur à la Handelshochschule de St-Gall et Fueter, secrétaire général de Pro-Helvetia.

Après avoir visité l'Institut du génie civil et le Centre national de recherches métallurgiques, les recteurs suisses ont été reçus au bâtiment central par le Conseil d'Administration de l'Université et M. le Professeur P. Horion, Commissaire du Gouvernement.

MM. F. Darimont, chef de cabinet adjoint du Ministre de l'Instruction publique, G. Verecken et de Meyer, du Département de l'Instruction publique, assistaient également à cette cérémonie au cours de laquelle M. le Recteur remit la médaille d'argent de l'Université aux recteurs des Universités suisses.

### Réception de femmes universitaires d'U. R. S. S.

En l'absence de M. le Recteur, M. V. Gothot, vice-président du Conseil d'Administration a reçu, le samedi 17 mai, une délégation de femmes universitaires de l'U. R. S. S. séjournant en Belgique dans le cadre des échanges culturels belgo-soviétiques.

Accompagné de trois étudiantes de l'Université libre de Bruxelles, le groupe comprenait une agronome, un docteur en droit, une historienne, une pédagogue et deux chercheurs scientifiques.

Un porto fut offert en leur honneur. Mme Brachon, présidente de la section de Liège de la Fédération belge des Femmes universitaires, ainsi que Mmes Dubuisson et Vandervael assistaient à cette réception.

### **Visite de représentants des Universités polonaises**

Deux professeurs de l'Université de Posnan, accompagnés de M. Bieganski, attaché culturel de l'Ambassade de Pologne en Belgique, sont venus visiter l'Université de Liège le 25 juin.

Ils ont été reçus, au nom de M. le Recteur absent, par M. le Professeur Clémens, doyen de la Faculté de droit et par M. Frenkiel, chargé de cours à la Faculté des sciences appliquées.

### **Lauréat de concours universitaire**

M. P. Michel, licencié en philologie germanique de notre Université, a été proclamé lauréat du Concours universitaire 1955-1956.

### **Réforme de l'épreuve préparatoire à la candidature ingénieur**

En sa séance du 14 mai 1958, le Conseil d'Administration, sur proposition des Facultés des Sciences et des Sciences appliquées, a établi un nouveau règlement détaillé de l'épreuve préparatoire aux grades légal et scientifique de candidat ingénieur civil et au grade scientifique de candidat conducteur civil.

La réforme proposée poursuit un double but.

On souhaite, d'une part, mettre en concordance le programme de l'examen d'entrée et le programme officiel de l'enseignement moyen. La Faculté des Sciences a considéré que le programme officiel de l'enseignement moyen constituait un maximum et que certaines des matières qui y sont prévues pouvaient être supprimées du programme de l'examen d'entrée, soit parce qu'elles présentent un caractère accessoire, soit parce qu'elles seront étudiées en candidature d'une manière mieux appropriée.

On vise encore par ailleurs à réduire au minimum le risque d'échec sur certains examens particuliers.

Les règlements peuvent être demandés au Secrétariat général du Service des Etudiants.

## **Les Cercles interfacultaires**

### **Le Club interfacultaire de Photographie**

Parmi la centaine d'étudiants inscrits au club, plus de 50 ont cette année participé activement à nos réunions. Celles-ci n'ont pas changé de local : c'est toujours l'Institut d'Astrophysique, à Coïnte, que l'amabilité de M. et Mme Swings rend de plus en plus attrayant. Le porto avant la réunion est devenu ainsi de plus en plus classique.

D'abord sur le plan de la participation extérieure, nous avons reçu chez nous plusieurs représentants des firmes importantes qui nous ont envoyé le meilleur de leur production : ce fut Agfa et Gevaert pour la couleur, ce fut aussi Rolley et Zeiss. Nous avons admiré des projections en relief et nous sommes initiés à l'art du portrait, enseigné par un spécialiste liégeois.

Mais surtout nombreux sont nos membres qui ont agrémenté nos soirées de leurs projections, ils ne se sont d'ailleurs pas arrêtés là. Plusieurs ont pris le pupitre du conférencier pour nous exposer leurs techniques spéciales que nos concours avaient révélées. Et à propos de concours, celui de cette année est resté dans la tradition des précédents avec une participation plus importante dans la catégorie « couleur ». La remise des nombreux prix nous a apporté l'honneur et le plaisir d'une visite de notre recteur.

Nous avons inauguré également un cours pour débutants, afin de les initier aux travaux de laboratoire. Ces cours furent régulièrement suivis par une vingtaine d'étudiants. Rappelons à ce sujet que le professeur Swings met à la disposition de tous nos membres le laboratoire de l'Institut. Vous pouvez y utiliser depuis la plus simple cuvette jusqu'à l'agrandisseur le plus perfectionné. La bibliothèque s'est enrichie de nombreuses publications nouvelles et a été très régulièrement fréquentée.

Parmi les innovations, à chaque séance, un billet de tombola est remis gratuitement à chacun, et un tirage au sort désigne le ou les gagnants de quelque matériel photographique.

Les projets d'avenir eux aussi ne manquent pas. Cette année, nous voulons voir grand. La générosité de l'Université nous y aidera. Nous organiserons donc un cours de photographie en couleur. Chacun pourra apprendre le développement des films en couleur mais aussi l'impression sur papier de cliché couleur. C'est une innovation qu'aucun club belge n'a jamais réalisée. Tout vous attend, le matériel est prêt.

Si notre club vous intéresse, faites le donc connaître et envoyez nous beaucoup d'étudiants. C'est dans ce but que nous vous rappelons que les réunions se tiennent tous les 15 jours, le mercredi à 19 h. 30, à l'Institut d'Astrophysique à Cointe (trolley 20). Nous vous attendons.

L. SIMAR.

### La Chorale universitaire

La Chorale universitaire, le plus ancien des cercles interfacultaires, a poursuivi ses activités au cours de l'année académique 1957-1958, en réunissant nonante exécutants de toutes les disciplines.

Avec la participation de l'orchestre du Conservatoire de Liège et de quelques solistes professionnels, la Chorale a donné, le jeudi 27 mars, en la salle du Conservatoire, « La Passion selon Saint-Jean » de J. S. Bach.

Ce concert a obtenu tout le succès que méritaient aussi bien les étudiants qui se sont astreints durant toute l'année, une ou deux fois par semaine, à venir répéter cette œuvre difficile, que leur chef compétent et dévoué, M. F. Anspach.

### Le Cercle interfacultaire de Littérature

Maintenant que les poètes ont rengainé leur lyre, et que les chants se sont tus, nous essayerons, très prosaïquement, de dire ce que fut cette troi-

sième année de C. I. L. Et cela, bien que l'esprit de notre cercle s'accommode mal de la formule, toujours quelque peu administrative, du rapport.

Est-il besoin de décrire une fois de plus le rythme, désormais traditionnel, de nos séances du jeudi ?

Lequel d'entre nous ne doit pas aux minutes de vérité qui suivent la lecture de ses textes une conscience plus sûre de ses possibilités comme de ses limites ? Un seul idéal anime ces séances d'atelier : notre amour commun de la bonne littérature ; et l'on n'y entretient guère le mythe de l'irréductibilité de l'inspiration personnelle. M. Soreil, dont le dévouement inlassable est l'âme de notre Cercle, propose ses critiques, en toute franchise. Pourtant l'indulgence et l'amitié lui font découvrir dans chaque essai le « bonheur » à sauver, la forme qui veut naître.

Quelqu'un développe ensuite le thème qui donne lieu au débat. Nous nous sommes efforcés de toujours partir de textes ; cette formule nouvelle enrichit heureusement la discussion.

Le style du roman unanimiste, les rapports entre l'humour et la poésie chez Prévert, les tendances modernes de l'Esthétique, les hauts et les bas du style de Françoise Sagan, les *Caravanes* d'Aragon, Saint-Amant, Tristan Corbière, furent parmi les sujets traités. Et nous n'oublions pas nos invités : M. Mardaga, qui présenta trois admirables documentaires réalisés en Espagne ; Jean-Claude Renglet, qui nous parla de son séjour en Israël ; le Comité des Jeunesses Littéraires de Belgique. Un souvenir particulièrement émouvant s'attache à la visite que nous firent M. Alexis Curvers et Mme Marie Delcourt. M. Curvers répondit avec beaucoup de grâce aux questions que nous lui posions sur son œuvre. Il apporta à tous ceux qui s'interrogent sur la création artistique un témoignage précieux.

Le voyage d'automne en Allemagne fut un enchantement. Les excursionnistes découvrirent Montjoie dans la brume d'une fin d'après-midi ; au retour, nos amis du Théâtre Universitaire interprétèrent avec talent quelques scènes d'*Ondine*. Six mois plus tard, nous devons retrouver les autres Cercles pour une séance plénière dont la réussite fut sans ombre. On ne pourrait assez remercier M. le Recteur Dubuisson d'avoir su créer pareilles traditions d'amitié.

Pour ne rien omettre de cette chronique, nous rappellerons qu'en décembre dernier, une revue du C. I. L. a vu le jour. Notre *Guimbarde*, jusqu'ici, tient bien la route.

La troisième année s'achève. Plusieurs de ceux qui lisent ces lignes sont déjà des Anciens. Puisse *Ecritures* 58, en leur offrant l'image de ce qui fut la part la plus précieuse, peut-être, de leur jeunesse, leur dire qu'ils sont toujours parmi nous.

André SEMPOUX.

### Le Cercle interfacultaire des Beaux-Arts

L'activité du Cercle interfacultaire des Beaux-Arts s'est maintenue au cours de l'année académique écoulée. Lors de la fête annuelle des Cercles interfacultaires qui s'est déroulée en la salle du Vertbois, une partie des

cimaises était occupée par les dessins, peintures, aquarelles et croquis divers élaborés par nos élèves. Ces œuvres semblent avoir été appréciées favorablement par le nombreux public qui assistait à cette manifestation.

Le nouveau local qui sera vraisemblablement mis à notre disposition au début de l'année va nous permettre de recruter un plus grand nombre d'adhérents et d'intensifier notre propagande.

Nous espérons également pouvoir mettre sur pied une section nouvelle qui s'occupera plus spécialement de l'Art céramique.

A. DE RASSENFOSSE.

### **Le Cercle interfacultaire « Carrefours »**

Au cours de l'année 1957-1958, s'est créé un nouveau Cercle interfacultaire, dont M. le Professeur Fohalle a assumé la responsabilité. Des étudiants avaient exprimé le désir de trouver un milieu où ils pourraient débattre leurs idées, non point seulement sur les sujets qui relèvent de l'activité des cercles interfacultaires déjà existants, mais sur des sujets quelconques hormis ceux qui s'excluent d'eux-mêmes par leur caractère trop brûlant, comme les sujets de politique au sens strict du terme. D'autre part, nombre d'étudiants — c'est un fait bien connu — souffrent d'une incapacité à s'exprimer; à tort ou à raison, ils attribuent leurs échecs universitaires à cette insuffisance qui tend à créer chez eux un complexe d'infériorité. En tout cas, le souhait a été exprimé de voir se constituer un cercle d'« éloquence », où les jeunes gens et les jeunes filles pourraient s'exercer à l'art de la parole et surtout à celui de la discussion. Le nouveau cercle répond à cette double préoccupation.

Créé au milieu de l'année académique 1957-1958 et sans doute trop peu connu des étudiants, il n'a malheureusement compté qu'un petit nombre de membres, d'ailleurs très assidus. Les réunions ont eu lieu un lundi par quinzaine à 18 h. 30 et elles ont été consacrées d'abord à l'organisation pratique du jeune cercle. Le problème de son titre a fait l'objet de longs débats : toutes les dénominations proposées mettaient trop l'accent sur l'un ou sur l'autre des objectifs. Finalement, le petit groupe a retenu la dénomination « Carrefours, cercle interfacultaire ». En dehors de cette question, le nouveau cercle a abordé le problème de la rémunération des intellectuels et des manuels : introduite par un de ses membres, la question de savoir si la rémunération des intellectuels doit être supérieure à celle des travailleurs manuels a fait l'objet d'un débat très animé, qui n'a d'ailleurs été qu'amorcé. Outre cette question, les membres de 1957-1958 ont proposé pour cette année différents sujets, comme celui de l'accession des femmes aux carrières universitaires. Mais évidemment, c'est aux membres de l'année 1958-1959 qu'il appartiendra d'arrêter le programme de l'exercice prochain.

### **Les sports estudiantins**

Les jeunes nageurs de l'Université de Liège se sont brillamment distingués aux championnats universitaires qui se sont déroulés cette année à

Schaerbeek. Ils ont remporté plusieurs titres et se sont imposés très nettement au classement final devant leurs rivaux de Louvain, Bruxelles et Gand.

D'autre part, en déplacement à Gand, les Liégeois ont enlevé, fin février, les différentes compétitions de water-polo.

Enfin, le samedi 22 mars, a eu lieu une rencontre sportive entre les étudiants en pharmacie des Universités de Paris et de Liège, pour l'attribution de la coupe du Doyen R. Fabre.

Trois compétitions figuraient au programme : football, volley-ball et basket-ball et, à l'issue du tournoi, les équipes totalisaient le même nombre de points. Au cours d'une réception organisée en leur honneur à l'Institut de Pharmacie Gilkinet, les Parisiens ont tenu à remettre le trophée à leurs camarades liégeois.

### Réunion de clôture des Cercles interfacultaires

La réunion de clôture des cercles interfacultaires s'est tenue, cette année, le lundi 28 avril dans l'ancienne chapelle du Home du Vertbois, décorée par les soins des cercles des Beaux-Arts et de Photographie qui y avaient exposé leurs œuvres.

Présentée par M. le Professeur Desonay, la représentation commence par la récitation de petites pièces en vers et en prose écrites et dites par les membres du Cercle interfacultaire de Littérature.

Elle se continue par une interprétation de la Chorale universitaire : des extraits de la Passion selon St-Jean de J. S. Bach.

Le Théâtre universitaire donne alors des extraits de la pièce montée par lui cette année : La répétition ou l'Amour puni de J. Anouilh, et le cercle de Jazz exécute quelques pièces fort bien enlevées de son répertoire.

La soirée se termine par la projection de deux films, œuvres du cercle de Cinéma et est suivie d'un « porto » offert par M. le Recteur.

Nombre de membres du corps professoral et du personnel scientifique avaient tenu à apporter à nos jeunes gens l'encouragement de leur présence.

### Le F. N. R. S. et l'Université de Liège

Cette année encore, de nombreux chercheurs diplômés de l'Université de Liège bénéficient de mandats ou crédits accordés par le Fonds National de la Recherche scientifique.

Ont été nommés :

*Aspirants* : Mlles Arlette Ancion, licenciée en sciences politiques; Liliane Battiau, licenciée en sciences mathématiques; Claudette Sarlet, licenciée en philologie romane; ainsi que MM. Herman Denis, licencié en sciences zoologiques; André Fagnoul, ingénieur civil des constructions; Englebert Renier, licencié en orientation et sélection professionnelles; Jules Wilmet, licencié en sciences géographiques;

*Chargés de recherches* : MM. Maurice Barthelemy, docteur en histoire de l'art et archéologie; Jean Paelinck, docteur en droit et licencié en sciences

commerciales et financières; Ernest Schoffeniels, docteur en médecine; René Simon, docteur en sciences physiques;

*Chercheur qualifié* : M. Louis Burnelle, docteur en sciences chimiques;

*Associés* : MM. Robert Debot, chef de travaux à la Faculté des Sciences; Jacques Frederic, Jean-Marie Ghuysen et Henri Van Cauwenberge, chefs de travaux à la Faculté de Médecine.

### La population de l'Université de Liège et celle des autres Universités du pays

On trouvera ci-dessous une brève analyse des données publiées par le Bureau de Statistiques universitaires et relatives à la répartition des étudiants belges dans les divers établissements d'enseignement supérieur au cours de l'année académique 1957-1958.

Dans une étude sur « Les jeunes filles à l'Université de Liège et la carrière des diplômées »<sup>(1)</sup>, Mlle Capelle avait exposé l'évolution comparée de la population belge et de la population féminine dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur, dans les quatre universités et à l'Université de Liège.

Depuis lors, nous publions chaque année les indications qui permettent de poursuivre cette comparaison <sup>(2)</sup>.

Année	En chiffres absolus			En % (1937-38 = 100)		
	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège
I. — Population belge totale						
1937-38	9.570	—	1.883	100	—	100
1954-55	21.579	18.464	3.303	225	225	175
1955-56	22.670	19.262	3.438	237	235	182
1956-57	23.849	20.340	3.705	249	248	197
1957-58	24.983	21.412	3.949	261	261	210
II. — Population féminine belge						
1937-38	1.219	—	341	100	—	100
1954-55	3.934	3.568	714	322	315	209
1955-56	4.093	3.694	736	336	327	216
1956-57	4.382	3.967	831	359	351	244
1957-58	4.697	4.305	877	385	381	257

<sup>(1)</sup> Cfr. *Bull. des Amis de l'Université de Liège*, 1950, n° 1, pp. 9 à 64.

<sup>(2)</sup> Cfr. *Bull. des Amis de l'Université de Liège*, 1951, n° 3; 1952, n° 2; 1953, n° 2-4 1956, n° 2; 1957, n° 2.

Le tableau I indique d'abord que la population belge a augmenté, cette année encore, à la fois à l'Université de Liège, dans les quatre universités et dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

Au total, l'accroissement est du même ordre que les deux années antérieures : 1100 unités environ pour l'enseignement supérieur. Il ne se manifeste guère cependant que dans les universités, car les autres établissements ont enregistré seulement 62 étudiants de plus que l'année précédente.

Par rapport à 1956-1957, c'est encore l'Université de Liège qui accuse la plus forte augmentation proportionnelle (6,6 %), devant Louvain (5,4 %), Bruxelles (4,6 %) et Gand (4,1 %). Toutefois, si l'on se réfère à l'année 1937-1938 prise pour base, l'accroissement global s'avère toujours plus limité pour Liège que pour les quatre universités ou pour l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

Comme l'indique le tableau II, la population belge féminine continue à augmenter. Pour l'ensemble des établissements, et par rapport à 1956-1957, l'accroissement est même plus marqué (7,2 %) que pour la population masculine (4,2 %). Cette situation s'était déjà manifestée l'an dernier.

Il y a aussi lieu de remarquer qu'en chiffres absolus, l'augmentation des effectifs féminins se chiffre à 338 unités pour les quatre universités, et à 315 unités seulement pour l'ensemble de l'enseignement supérieur. Les établissements non-universitaires ont donc vu baisser quelque peu, cette année encore, leur population féminine.

Si l'on se reporte à l'année 1937-1938, on peut conclure en constatant que le rythme d'accroissement de la population des universités belges s'avère nettement plus rapide pour les effectifs féminins que pour les jeunes gens.

III. — *Evolution de la population belge féminine en pourcentage de l'effectif belge total*

Année	Enseignement supérieur	Les 4 universités	Université de Liège
1937-38	12,7	—	18,1
1954-55	18,2	19,4	21,6
1955-56	18	19,2	21,4
1956-57	18,4	19,5	22,4
1957-58	18,8	20,1	22,2

Le tableau III, en fournissant l'évolution du pourcentage de la population féminine par rapport à l'effectif belge total, traduit d'ailleurs cette conclusion. Parmi cinq universitaires belges, on compte désormais une jeune fille.

Une ultime remarque : contrairement à l'année antérieure, l'Université de Liège voit fléchir légèrement le pourcentage des jeunes filles parmi

les étudiants belges. La proportion reste néanmoins, comme précédemment plus élevée à Liège que dans les autres universités et dans l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur.

## Les Facultés

### FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES

#### Littérature et civilisation américaines

La chaire de littérature et civilisation américaines a été occupée, au cours de l'année académique 1957-1958, par M. Walter E. Bezancon, professeur à l'Université de Rutgers (U. S. A.). Son cours a porté sur la littérature américaine des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

A l'occasion de la dernière leçon, M. le Recteur a remis à M. Bezancon la médaille d'argent de l'Université au cours d'une cérémonie à laquelle assistaient notamment Mme Deflandre, de la United States Educational Foundation in Belgium; M. Gothot, vice-président du Conseil d'Administration et de nombreux professeurs de la Faculté de philosophie et lettres.

#### Nominations et changements d'attributions

M. R. Vivier, professeur ordinaire, a été chargé de faire, en remplacement de M. le Professeur Levaux, décédé, et indépendamment de ses autres attributions, le cours d'Introduction à l'histoire des principales littératures modernes et spécialement des littératures française et flamande, à l'Institut supérieur de sciences pédagogiques.

M. A. Soreil, professeur ordinaire, a été chargé de faire, indépendamment de ses autres attributions, les cours d'Histoire de la littérature belge de langue française et d'Explication approfondie d'auteurs belges de langue française, en remplacement de M. le Professeur Levaux, décédé.

M. L. Warnant, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il a été chargé de faire les cours suivants : Diction et débit oratoire et Méthodologie spéciale de la langue française et exercices didactiques. M. Warnant est en outre chargé de faire, à l'Institut supérieur de sciences pédagogiques, le cours d'Exercices de langue française, en remplacement de M. le Professeur Levaux, décédé.

M. J. Moors, chef de travaux, est nommé chargé de cours. Il est chargé de faire les cours suivants : Encyclopédie de la philologie germanique, Exercices philologiques sur la langue néerlandaise, Grammaire historique du néerlandais, Exercices de philologie germanique (néerlandais), Explication approfondie d'auteurs néerlandais, Dialectologie flamande et méthodes de la dialectologie moderne et Phonétique et orthophonie néerlandaises.

M. Moors est déchargé de ses fonctions de chef de travaux.

de Liège, l'Association s'efforce d'unir toutes les sympathies à l'égard de l'Université et de les rendre agissantes.

M. Clémens dresse un rapide bilan des réalisations accomplies dans cet esprit et relève notamment la publication du bulletin, l'attribution de prix, la création du Centre de documentation et de renseignement sur les carrières universitaires, l'organisation de réunions, colloques, etc.

S'élevant à un plan plus élevé, il démontre que tous les problèmes de l'Université comme telle sont aussi ceux des Amis de l'Université. Or l'Université se trouve, aujourd'hui, confrontée avec de nouveaux problèmes qui exigent de sa part un effort permanent d'adaptation. A de nouvelles missions pour l'Université doivent correspondre de nouvelles missions pour l'Association.

Depuis 1948, les problèmes d'information sur les études et les carrières ont été au centre des préoccupations des Amis de l'Université. Leurs efforts se sont traduits, notamment, par la création d'un Centre permanent de documentation. Tout problème d'information au sujet de l'Université ne s'en trouve pas résolu pour autant.

Plus que jamais, en effet, il est nécessaire que l'on sache au dehors ce qu'est et ce que fait l'Université. Cette tâche d'information déborde largement le cadre de la population universitaire, elle doit s'étendre à tous les milieux, professionnels et autres, de la région, du pays et même de l'étranger et pose ainsi le problème des « relations publiques de l'Université ».

A la suggestion de Monsieur le Recteur, le Conseil d'Administration de notre Association s'est attaché à l'étude approfondie de ce vaste problème. En terminant son exposé, M. Clémens remercie Monsieur le Recteur de la confiance dont il honore ainsi les Amis de l'Université.

Comme par le passé, ceux-ci s'efforceront d'assurer toujours le plus complet développement de la mission sociale de leur Université.

A l'issue de cette séance, les membres présents de l'Association se sont réunis en Assemblée générale en la salle des professeurs.

### L'assemblée générale statutaire de 1958

L'Assemblée générale de notre Association s'est tenue le jeudi 27 mars à 17 heures en la salle des professeurs, immédiatement après la séance solennelle d'information.

L'assistance est particulièrement nombreuse lorsque M. Dewandre, président, ouvre la séance et souhaite la bienvenue à tous.

Lecture est donnée du procès-verbal de l'Assemblée générale de 1957. Aucune observation n'est présentée et M. Clémens, secrétaire, expose le rapport sur l'activité de l'Association au cours de l'année écoulée. Il signale l'augmentation, minime mais continue, du nombre des membres et rend compte de la parution du bulletin, ainsi que de l'entretien des rapports avec la Colonie. M. Clémens note encore l'accroissement des activités du Centre de documentation et de renseignement, la circulation du film « Université de Liège » et l'organisation prochaine de nouvelles visites de l'Université pour les rhétoriciens.

Le rapport d'activité est approuvé et M. Buttgenbach, secrétaire, donne connaissance à l'Assemblée de la situation de la trésorerie, M. P. Laloux, trésorier, se trouvant empêché et excusé. Aucune remarque n'étant formulée, les comptes, dont le bilan accuse un léger boni, sont adoptés.

M. Dewandre procède ensuite, sous les applaudissements de l'Assemblée, à la remise du Prix de Launoit à M. J. Lecomte et de quatre Prix des Amis de l'Université à MM. Delvaux, Deroy, Kupper et Sporck.

L'Assemblée est alors appelée à procéder aux élections en vue de la nouvelle composition du Conseil d'Administration. C'est par acclamations que les mandats de MM. Buttgenbach, Camu, Dessard, P. Laloux, R. Laloux et J. Nagelmackers, membres sortants et rééligibles, se trouvent renouvelés.

Trésorier de l'Association depuis plus de 20 ans, M. P. Laloux, de par son éloignement, ne peut cependant plus s'acquitter pleinement de ses fonctions. M. Buttgenbach accepte la charge de la trésorerie, mais se voit contraint, par ses charges professorales, d'abandonner le Secrétariat de l'Association, qu'il partage avec M. Clémens depuis plus de dix ans.

Dès lors, et à la suggestion de Monsieur le Président, l'Assemblée appelle M. J. Dembour, chargé de cours à la Faculté de Droit, au poste de secrétaire.

D'autre part, le Conseil d'Administration ne comptant plus aucun représentant de la Faculté des Sciences, M. Dewandre propose à l'Assemblée la nomination de M. le Professeur Gueben, doyen de la Faculté des Sciences. Il lui suggère aussi de concrétiser la collaboration existant entre les autorités académiques et l'Association par l'élection de M. Delchevalerie, attaché de cabinet de Monsieur le Recteur et qui fut, durant quatre ans, secrétaire administratif des Amis de l'Université.

De vifs applaudissements entérinent ces propositions et MM. Gueben, Dembour et Delchevalerie prennent place parmi les membres du Conseil.

L'ordre du jour se trouvant épuisé et personne ne demandant la parole, M. Dewandre, avant de lever la séance, remercie les autorités académiques ainsi que tous les membres présents et les invite à prendre le porto.

### Prix des Amis de l'Université de Liège

Le Conseil d'Administration de notre Association a pu, cette année, attribuer la totalité des cinq Prix de 7500 fr. affectés au concours ouvert aux membres du personnel scientifique de l'Université qui ont publié des travaux originaux au cours de l'année académique 1956-1957.

Le Prix de Launoit a été attribué à M. le Dr Lecomte, chef de travaux à la Faculté de Médecine, pour son travail intitulé : « Contribution clinique et expérimentale à l'étude du rôle de l'histamine dans certains phénomènes anaphylactiques ».

Un prix des Amis de l'Université a été décerné à M. Delvaux, chef de travaux à la Faculté des Sciences appliquées, pour son ouvrage : « Le problème de l'utilisation de l'antracite dans les opérations métallurgiques de fusion de la fonte ».

Un Prix des Amis de l'Université a été attribué à M. Deroy, chef de travaux à la Faculté de Philosophie et Lettres, pour son ouvrage intitulé : « L'emprunt linguistique ».

### Voyages et missions

M. R. Clémens, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a présidé la réunion tenue par le Comité pour l'Orientation et la Formation des Cadres de l'Economie (COFCE), à l'occasion de l'ouverture du dixième cycle de formation d'agents de maîtrise. Il y a fait un exposé relatif au perfectionnement des cadres.

M. P. Lambert, professeur ordinaire, a été invité à faire des leçons sur « Les aspects économiques et sociaux de l'automatisation » et sur « La participation des travailleurs à la politique économique » à l'Ecole coopérative internationale de Helsinki et à l'Académie des sciences sociales de Dortmund.

M. J. Constant, professeur extraordinaire, a participé aux journées d'étude organisées les 23 et 24 avril par la Faculté de droit de l'Université de Lille et consacrées à des questions de procédure civile et pénale.

### Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques

Les étudiants de l'Institut de technologie et de l'Institut de géographie économique de la Hochschule für Welthandel de Vienne, en voyage d'étude en Belgique, ont été reçus par M. le Professeur L. Michel, président de l'Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques et par l'Association des étudiants de l'Ecole.

La délégation était conduite par MM. les Professeurs D<sup>r</sup> E. Grundsteidl, Vorstand des technologischen Institutes; D<sup>r</sup> R. Rungaldier, D<sup>r</sup> W. Strzygowski et MM. les Assistants D<sup>r</sup> V. Schuller-Gotzburg, D<sup>r</sup> H. Bröll et D<sup>r</sup> W. Ritter.

## FACULTÉ DES SCIENCES

### Changements d'attributions

M. O. Rozet, professeur ordinaire, a été déchargé à sa demande du cours de Géométrie descriptive appliquée.

M. A. Pirard, professeur ordinaire, est chargé de faire ce cours, indépendamment de ses autres attributions.

### Distinctions

M. L. Godeaux, professeur émérite, a été réélu pour un terme de trois ans Président du Centre belge de recherches mathématiques.

M. R. Bouillenne, professeur ordinaire, s'est vu décerner, par la Société nationale d'acclimatation et de protection de la nature de France, la grande médaille à l'effigie d'Isidore Geoffroy St-Hilaire.

Il a été nommé président du deuxième Congrès international scientifique du tabac qui a eu lieu à Bruxelles au mois de juin.

Il a été désigné comme membre du comité de la classe « Les sciences naturelles » du groupe « La science » de la section du Congo belge et du Ruanda-Urundi à l'Exposition de Bruxelles.

M. Bouillenne a, par ailleurs, été nommé membre du comité d'honneur de la section belge près les Florales internationales de Paris 1959.

Il a été aussi nommé membre du Conseil supérieur des réserves naturelles.

Mme S. Leclercq, professeur ordinaire, a obtenu le prix H. Buttgenbach pour son ouvrage « Etude d'une fructification de sphénopside à structure conservée du dévonien supérieur ».

M. P. Swings, professeur ordinaire, a été nommé docteur honoris causa de l'Université d'Aix-Marseille.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a été nommé membre de la Commission de l'I. N. E. A. C. pour un terme de six ans prenant cours le 22 décembre 1956.

Il a été élu président de la Société belge d'études géographiques et président du Cercle des géographes liégeois, en remplacement de M. le Professeur émérite P. Fourmarier, devenu président d'honneur dudit Cercle.

M. Tulippe a aussi été nommé membre du Conseil supérieur des Réserves naturelles.

Il a reçu le titre de membre d'honneur de la Société de géographie de Paris.

M. G. Gueben, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a été nommé membre honoraire de l'Association des ingénieurs sortis de l'Ecole de Liège.

M. M. Migeotte, professeur ordinaire, a été nommé membre du Conseil d'administration de l'A. S. B. L. « Comité national belge de l'année géophysique ».

Il a, par ailleurs, été nommé membre de la Commission internationale d'Azone, au sein de l'Association internationale de Météorologie.

M. F. Darimont, chargé de cours, a été nommé membre du Conseil supérieur des réserves naturelles.

M. J. Mignolet, chef de travaux, s'est vu décerner le prix Pinkus-Chavanne.

M. C. Sironval, chef de travaux, a obtenu une bourse de l'I. R. S. I. A.

M. R. Delhez, assistant, a reçu le prix de la section liégeoise de la Société chimique de Belgique.

Mlle A. Julien, élève-assistante, a obtenu le prix Wauters.

### Voyages et missions

M. L. D'Or, professeur ordinaire, a assisté, fin mai, à la réunion internationale annuelle de la Société de Chimie physique de France.

M. P. Swings, professeur ordinaire, s'est rendu à Oslo, du 27 avril au 4 mai, sous les auspices des accords culturels belgo-norvégiens.

Il a également donné une conférence à l'Université de Lund et a assisté à La Haye à la Conférence internationale sur les planètes et satellites.

M. O. Tulippe, professeur ordinaire, a présidé, du 24 au 27 mai, une des sections du Colloque organisé au Collège d'Europe à Bruges sur l'aménagement du territoire et l'Europe. Il y a présenté une communication.

M. Tulippe a également été invité à donner plusieurs conférences à l'Université de Lille.

MM. O. Tulippe, professeur ordinaire, F. Dussart, chargé de cours et J. Sporck, chef de travaux, ont accompagné, du 11 au 18 mai, les étudiants de la licence en sciences géographiques dans le massif central français.

M. G. Ubaghs, professeur ordinaire, s'est rendu à l'Université de Montpellier, au mois de juin, pour y effectuer divers travaux sur les Echinodermes.

M. P. Ledoux, chargé de cours, a participé aux travaux du XI<sup>e</sup> Conseil de physique Solvay, réuni à Bruxelles du 9 au 13 juin.

Il a été invité, sous les auspices du British Council, à faire une série de conférences à l'Université de Londres.

M. H. Garnir, chargé de cours, a été invité, en qualité de professeur d'échange, à se rendre à l'Institut de mathématiques de Gênes au mois de mai.

M. J. Serpe, chargé de cours, a fait un exposé au Centre européen de recherches nucléaires, à Genève.

M. G. Hamoir, agrégé, a été invité à effectuer un séjour de quatre mois au département de biophysique de l'Institut de biochimie de l'Université de Sydney.

M. P. Dedecker, chef de travaux, a donné deux conférences sur la suite spectrale des espaces fibrés à l'Institut Henri Poincaré.

Il a également conféré à l'Istituto di alta matematica de l'Université de Rome et à l'Institut des hautes études de Tunis.

M. J. Govaerts, chef de travaux, et maître de conférences, a participé au congrès mondial sur les applications des radioisotopes qui s'est tenu à Paris et y a présenté une communication.

Il a aussi assisté et présenté une communication au symposium sur les effets nocifs des faibles doses de radiation, qui a eu lieu à Lausanne en mars.

M. G. Michel, chef de travaux, a participé au colloquium de spectroscopie Raman, réuni en mars à Stuttgart et y a présenté une communication.

### Conférences

M. A. Michel, professeur à la Faculté des sciences de l'Université de Paris, a fait, les 22 et 23 avril, deux conférences sur les sujets suivants : « Les macromolécules minérales » et « Exposé de quelques recherches sur les semi-métalliques dérivant du fer ».

M. Harlan P. Banks, professeur de botanique à la Cornell University (New-York), a conféré le 22 avril à l'auditoire de géologie et le 29 avril à l'Institut de botanique. Il prit successivement pour sujet : « Geology and paleobotany of New-York state » et « Les fougères ont-elles des ancêtres dévoniens ».

M. P. Wenger, professeur de chimie nucléaire à l'Université de Genève, a fait le 30 mai, à l'auditoire de minéralogie, un exposé sur les principes de radio-chimie servant de critères au choix des techniques d'application.

M. P. Capron, professeur de chimie nucléaire à l'Université de Louvain a fait le 6 juin, à l'auditoire de minéralogie également, une conférence sur la fusion.

### Hôtes étrangers

M. Harlen P. Banks, professeur à la Cornell University, séjourne au laboratoire de paléontologie végétale de notre Université depuis décembre 1957. Son séjour prendra fin au mois d'août.

M. le Professeur Dickinson, directeur de l'Institut de géographie de l'Université de Syracuse (U. S. A.), a été l'hôte du Séminaire de géographie de l'Université de Liège du 23 au 29 avril.

M. P. Chouard, professeur de physiologie végétale à la Faculté des sciences de la Sorbonne, a effectué, dans le courant du mois de juin, un séjour dans les laboratoires de l'Institut de botanique de M. le Professeur Bouillenne, ainsi qu'à la Station scientifique du Mont Rigi.

M. R. Crawford, boursier du Carnegie trust for the universities of Scotland, travaille dans les laboratoires de M. le Professeur Bouillenne depuis le début de l'année académique. Il a sollicité le renouvellement de sa bourse pour l'année 1958-1959.

### FACULTÉ DE MÉDECINE

#### Décès

M. H. Vandenberghe est décédé le 26 avril; il était assistant à la Faculté de médecine.

#### Nomination

M. J. Lecomte, chef de travaux, a été nommé chargé de cours. Il est chargé de faire le cours de Physiologie expérimentale générale et spéciale, en remplacement de M. le Professeur Fredericq, admis à l'éméritat.

#### Distinctions

M. M. Florquin, professeur ordinaire, a été nommé membre du Comité d'honneur du IV<sup>e</sup> Congrès international de biochimie (Vienne, 1958) et membre du Comité de rédaction de la revue des Universités européennes, publiée par l'Union de l'Europe occidentale.

Il a, par ailleurs, été désigné en qualité de membre de la Commission administrative des Musées des beaux-arts et de l'art wallon de la ville de Liège.

M. W. Esser, professeur ordinaire, doyen de la Faculté, a été nommé membre du Conseil général du Fonds de formation, de réadaptation et de reclassement social des handicapés.

M. C. Heusghem, chargé de cours, a été nommé membre de la Commission d'agrégation, par le F. N. A. M. I., des pharmaciens et licenciés en sciences chimiques.

Il a, par ailleurs, été désigné en qualité de vice-président de la Société belge de chimie hormonologique.

### Voyages et missions

M. J. Firket, professeur ordinaire, a été invité à faire partie de la Commission réunie le 30 juin à la Royal Society of Medicine de Londres, sous l'égide de l'Union internationale contre le cancer, pour étudier l'incidence des pollutions de l'atmosphère et du tabac sur l'actuelle augmentation de fréquence des cancers primitifs du poumon. Cette réunion, qui groupait une quinzaine de pathologistes d'Europe et des Etats-Unis, a précédé de peu le VII<sup>e</sup> international Cancer Congress.

Au nom du Comité organisateur de ce Congrès, M. Firket a été invité par le Secrétaire général, à prendre la présidence de la section de pathologie expérimentale.

M. G. Leplat, professeur ordinaire, a assisté à la réunion de la Société d'ophtalmologie qui s'est tenue en mai à Paris.

M. M. Florkin, professeur ordinaire, a présidé à La Haye, les 12 et 13 mai, les réunions du CETEX (Comité réuni sous l'égide du conseil international des unions scientifiques pour l'étude des contaminations résultant des explorations extra-terrestres).

Il a pris part au colloque organisé à Bruxelles les 16 et 17 mai par les sociétés zoologiques de France et de Belgique. Il y a présenté un rapport intitulé : « Métabolisme et milieu chez les crustacés ».

M. Florkin a assisté, à Londres, à l'assemblée générale de l'Union internationale des sciences biologiques.

Il a, par ailleurs, été chargé de faire le cours libre d'Histoire de la médecine, pour l'année académique 1958-1959.

M. Z. M. Bacq, professeur ordinaire, a donné, dans le courant du mois de mai, plusieurs conférences dans les Universités brésiliennes de Rio-de-Janeiro, Recife, Bahia, Bello Horizonte et Sao-Paulo.

Il s'est ensuite rendu à New-York, en juin, pour y participer à la réunion du Comité des radiations des Nations-Unies.

M. M. Chèvremont, professeur ordinaire, a assisté au Congrès des anatomistes de langue française qui s'est tenu à Gand du 30 mars au 3 avril et y a présenté une communication.

Dans le courant du mois de juin, il s'est rendu à Copenhague où il a présenté un rapport à la XI<sup>e</sup> réunion de l'European Tissue culture Club.

M. Chèvremont participera ensuite, en juillet, au Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui se réunira à Namur.

M. R. Weekers, professeur ordinaire, a assisté à Londres à un symposium sur la physiologie végétative de l'œil; il y a présenté une communication.

M. L. Christophe, professeur extraordinaire, a assisté à Paris, en mai, au symposium sur les obstructions et anévrysmes du carrefour de l'aorte.

M. F. Urban, professeur extraordinaire, s'est rendu, au cours du mois de juin, à Heidelberg, Fribourg en Brisgau et Bâle, pour y visiter les services de chirurgie.

M. R. Eisenring, chargé de cours, a assisté au Congrès de stomatologie qui s'est tenu à Bonn, fin mai.

M. G. Neujean, chargé de cours, a représenté la Belgique à l'assemblée annuelle de l'Organisation mondiale de la santé qui a eu lieu en juin.

M. J. Lecomte, chargé de cours, a donné en avril une conférence à l'Institut des hautes études de Belgique.

M. C. Heusghem, chargé de cours, a conférencié à l'Université de Louvain et à la chaire de pharmacologie de la Faculté de médecine de Paris.

M. W. Verly, agrégé, a été invité à établir un laboratoire d'isotopes à la Stazione zoologica de Naples.

Mme Chèvremont-Comhaire, M. J. Fredericq, chefs de travaux et M. E. Baeckeland, assistant, ont assisté au Congrès des anatomistes de langue française qui a eu lieu à Gand du 30 mars au 3 avril. Ils y ont présenté chacun une communication.

M. A. De Scoville, chef de travaux, séjourne actuellement aux Etats-Unis en qualité de C. R. B. advanced fellow de la Belgian American Educational Foundation. Depuis octobre 1957, il remplit un mandat de research fellow à Harvard medical school et d'assistant in surgery au Peter Bent Brigham Hospital de Boston, au service du Professeur F. D. Moore.

Il a assisté en mars à un symposium sur le métabolisme chirurgical à la New-York Academy of sciences et a présenté une communication au Congrès annuel de la Society of university surgeons.

M. F. Jaminet, chef de travaux, a reçu une bourse de la Commission mixte belgo-britannique. Il s'est rendu à l'Université de Nottingham au cours du mois de juin.

Mme E. Brand-Bohn, assistante, a assisté, fin mai, au Congrès de stomatologie qui s'est tenu à Bonn.

### Séjour d'études au Congo belge

M. M. Dallemagne, professeur ordinaire, et J. Schlag, assistant, attachés à l'Institut de thérapeutique expérimentale, ont fait un séjour de neuf semaines aux laboratoires de l'I. R. S. A. C. à Lwiro, pour y continuer l'installation du laboratoire de pharmacodynamie qui avait été commencée en 1957 par le même professeur, accompagné de M. E. Philippot, chef de travaux.

Ce laboratoire est consacré à l'étude des drogues et des poisons indigènes et le but poursuivi est la découverte de composés utiles à la thérapeutique. Accessoirement, il est également intéressant de contrôler le bien-fondé de l'utilisation de certaines plantes, dans des buts thérapeutiques bien déterminés, par les indigènes.

Ces travaux se font évidemment avec la collaboration d'un botaniste et d'un ethnologue. Les résultats obtenus jusqu'à présent sont très satisfaisants.

### Agrégations de l'enseignement supérieur

M. J. Fredericq, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a été proclamé, à l'unanimité du jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée en la salle académique le

22 avril. Cette leçon avait pour sujet : « Structure et histophysiologie du Néphron ».

M. A. Ledoux, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a été proclamé, à l'unanimité du jury, agrégé de l'enseignement supérieur à l'issue de la leçon publique qu'il a donnée en la salle académique le 20 juin et qui avait pour sujet : « La chirurgie de la surdité ».

#### Réunion internationale

Le Comité Directeur international de la Society for Cell Biology a tenu ses assises à Liège, à l'Institut d'Histologie du Professeur M. Chèvremont, du 20 au 22 avril. Etaient présents : Miss H. B. Fell, président, du Strangeways Research Laboratory (Cambridge), MM. P. J. Gaillard, vice-président, professeur d'Histologie à l'Université de Leiden, M. Chèvremont, secrétaire général, P. Weiss, du Rockefeller Institute à New-York, P. Lehmann, professeur d'Embryologie à Berne, P. Martinovitch, Laboratoire de recherches à Belgrade, J. Benoit, professeur au Collège de France, à Paris, R. M. May, professeur de Biologie animale à la Sorbonne, Paris.

Le Professeur Morato, de l'Université de Lisbonne, a visité les laboratoires de Culture de tissus annexés au laboratoire d'Histologie.

#### Institut supérieur d'éducation physique

M. C. Liebecq, professeur, a été réélu président de la section liégeoise de la Société chimique de Belgique. Il a été nommé membre du Comité central de la Société chimique de Belgique.

M. Liebecq a fait, au cours d'une séance tenue à l'Université le 23 avril par le Centre interuniversitaire de recherches enzymologiques, un exposé sur les recherches en cours dans son laboratoire.

### FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES

#### Décès

M. A. Jorissen, chef de travaux honoraire, est décédé dans le courant du mois d'avril. M. Jorissen était professeur et chef du département d'hydraulique à la Cornell University (U. S. A.).

#### Admission à l'éméritat

M. M. Guérin, chargé de cours et répétiteur, a été admis à l'éméritat à la date du 11 janvier. Il a été autorisé à poursuivre son enseignement et ses répétitions jusqu'à la fin de l'année académique 1957-1958.

#### Changements d'attributions

M. P. Horion, professeur ordinaire à la Faculté de droit, Commissaire du Gouvernement, est chargé de faire à la Faculté des sciences appliquées,

indépendamment de ses autres attributions, le cours d'Eléments du droit industriel, en remplacement de M. le Professeur Dor, décédé.

M. F. Dacos, professeur ordinaire, a été déchargé à sa demande du cours d'Electronique et radio-électricité pour les ingénieurs mécaniciens et les ingénieurs des constructions aéronautiques.

M. H. Labasse, professeur ordinaire, est chargé de faire, en remplacement de M. Guérin et indépendamment de ses autres attributions, le cours de Prévention des accidents miniers à la Faculté des sciences appliquées et le cours de Technologie de la sécurité et de l'hygiène du travail au Centre interfacultaire du travail.

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a été chargé de faire, en remplacement de M. le Professeur Dacos et indépendamment de ses autres attributions, le cours d'Electronique et radio-électricité pour les ingénieurs mécaniciens et les ingénieurs des constructions aéronautiques.

### Distinctions

M. P. Fourmarier, professeur émérite, a été nommé président d'honneur du Cercle des Géographes liégeois ainsi que de la section de géologie du Congrès de l'Association française pour l'avancement des sciences, qui s'est tenu à Namur.

M. Fourmarier a été nommé membre correspondant de la Edinburgh geological Society.

M. F. Campus, professeur ordinaire, pro-recteur de l'Université, a été promu Grand Officier de l'Ordre de la Couronne.

M. R. Spronck, professeur ordinaire, a été désigné en qualité de membre de la Commission administrative de l'Institut géotechnique de l'Etat pour une deuxième période de quatre ans.

M. E. Bodart, professeur ordinaire, a été nommé vice-président de la Société belge des mécaniciens.

Il a par ailleurs été nommé délégué de la ville de Liège au sein de la Commission administrative de l'Ecole de mécanique et d'électricité.

M. L. Leloup, professeur ordinaire, a été nommé délégué de la ville de Liège à la Commission administrative de l'Ecole des travaux publics.

M. J. Frenkiel, chargé de cours, a été élu membre du Conseil d'administration de l'Association des ingénieurs sortis de l'Institut Montefiore et délégué de la ville de Liège à la Commission administrative de l'Ecole de mécanique et d'électricité.

### Voyages et missions

MM. A. Schlag, J. Danze et E. Bodart, professeurs ordinaires et M. A. Van Bellingen, répétiteur, ont accompagné les étudiants de la deuxième épreuve du grade d'ingénieur mécanicien et d'ingénieur électricien-mécanicien dans un voyage d'étude en Suède, du 11 au 21 avril.

M. H. Labasse, professeur ordinaire, s'est rendu, sous les auspices des accords culturels franco-belges, à l'Ecole supérieure des Mines de St-Etienne. Il a donné à cette occasion deux leçons, les 13 et 14 mai.

M. Ch. Massonnet, professeur ordinaire, a été invité, par les organisateurs du Congrès des mathématiques de l'ingénieur, à présenter une communication à Mons, le 10 juin.

M. L. Leloup, professeur ordinaire, a donné le 22 avril à Bruxelles la leçon inaugurale du cycle d'études sur les problèmes de la lubrification.

M. G. Burnay, professeur ordinaire, a participé, en qualité de rapporteur-délégué de la Société belge des mécaniciens, aux travaux du Comité technique réuni à Harrogate du 8 au 13 juin.

### Conférences

M. G. Wilson, professeur à l'Université de Londres, a fait, le 25 février à l'Institut de Géologie, une conférence sur la signification tectonique des structures à petite échelle et leur importance pour le géologue sur le terrain.

M. G. Hermann, professeur associé de génie civil et de mécanique appliquée à Columbia University, a fait le 5 mai, dans l'amphithéâtre de l'Institut du génie civil, une conférence illustrée de projections lumineuses sur les fondements des théories dynamiques des plaques et enveloppes élastiques.

### Hôtes étrangers

Une mission allemande d'étude de « Lutte contre les bruits », conduite par le Docteur A. Mergen, professeur à l'Université de Mayence, s'est entretenue avec M. Frenkiel, chargé de cours, et a visité le laboratoire d'électroacoustique et les installations de la chambre sourde.

## Bibliothèque

### Dons

La Maison d'éditions Forlagshuset Norden à Malmö (Suède) a fait don à la bibliothèque d'un exemplaire complet du Svensk Uppslasbok, encyclopédie suédoise en 32 volumes.

Par ailleurs, M. Lars Almstrom, directeur de la Société belge Alfa-Laval, a fait don à la Bibliothèque de Littérature suédoise des œuvres complètes de deux grands poètes suédois : Stagnelius et Karlfeldt.

### Dépôt de microfilms

Des microfilms de documents historiques intéressant la Belgique et en provenance de l'Oesterreichisches Staatsarchiv de Vienne ont été déposés à la Bibliothèque.

Il s'agit de microfilms de liasses et registres du fonds D.D., section B (documents divers de la fin du XV<sup>e</sup> siècle aux premières années du XIX<sup>e</sup>), c'est-à-dire Verzeichnisse, Faszikelblau, Abschriften, Varia, Index et Inventaires, et du fonds Grosse Korrespondenz (correspondance diplomatique de la fin du XVII<sup>e</sup> siècle aux premières années du XIX<sup>e</sup>).

**Personalia**

Mme J. Gobeaux-Thonet, bibliothécaire en chef, a été nommée vice-présidente de la section bibliothéconomie et histoire du livre, au Congrès de la Fédération historique et archéologique de Belgique, réuni à Bruxelles du 24 au 30 août.

Mme E. Sauvenier-Goffin et M. J. Hoyoux, bibliothécaires-bibliographes, ont été nommés membres du Conseil d'Administration du Centre national d'histoire des sciences.

---

# La Vie universitaire en Belgique et au Congo

---

## Lois et arrêté sur l'enseignement supérieur

**Équivalences.** — Un arrêté royal du 15 février 1958 <sup>(1)</sup> règle les équivalences entre certains diplômes français et néerlandais d'enseignement supérieur et les diplômes belges correspondants.

Les équivalences établies avec les diplômes français concernent le doctorat en droit, les candidatures en sciences des divers groupes, la candidature en sciences naturelles et médicales et les licences en sciences belges.

L'arrêté établit d'une part, l'équivalence entre les diplômes belges de candidature et certains certificats d'études supérieures français, complétés par des épreuves déterminées et, d'autre part, l'équivalence entre les diplômes belges de licence en sciences et les diplômes français de licence ès sciences, eux aussi complétés. Enfin, il y a désormais équivalence entre le diplôme belge de docteur en droit et le diplôme français de licencié en droit, moyennant pour le titulaire de ce dernier, une épreuve complémentaire faisant l'objet d'une année d'études.

Les équivalences établies avec les Pays-Bas concernent les candidatures en sciences des divers groupes, la candidature en sciences naturelles et médicales et les licences en sciences.

Au niveau des candidatures belges, l'équivalence est établie avec le « *candidaatsexamen* » néerlandais de certains groupes, quelquefois complété par des épreuves déterminées. Il y a enfin équivalence entre les diplômes belges de licence en sciences et le « *doctoraal examen* » néerlandais du groupe correspondant.

**Certificats d'humanités.** — Une loi du 12 mars 1958 <sup>(2)</sup> modifie les lois coordonnées sur la collation des grades académiques et le programme des examens universitaires, en ce qui concerne l'obtention des certificats d'humanités.

Les quatre années d'enseignement normal primaire sont désormais assimilées au trois classes supérieures d'humanités, la première et la deuxième année d'école normale étant assimilées respectivement aux classes de troisième et de seconde d'un cours d'humanités. Pour bénéficier de ces assi-

---

<sup>(1)</sup> *Moniteur belge* des 24 et 25 février 1958.

<sup>(2)</sup> *Moniteur belge* du 26 avril 1958.

milations, il est cependant exigé que l'école normale enseigne les matières des classes d'humanités correspondantes et que ces matières portent sur un seul et même cours d'humanités.

En conclusion, il sera donc possible d'obtenir un certificat homologué d'humanités de l'une ou l'autre section, au terme d'études normales primaires accomplies dans les conditions précitées.

D'autre part, la même loi assimile à chacune des trois années du cycle inférieur des humanités, l'année d'études correspondante accomplie avec fruit dans le cycle secondaire inférieur de l'école technique.

Il est donc désormais possible de passer de l'enseignement technique inférieur aux études moyennes supérieures, en vue d'obtenir un certificat homologué d'humanités de l'une ou l'autre section.

**Droits, frais et rétributions.** — Une loi du 3 mars 1958 <sup>(1)</sup> modifie, en ce qui concerne les droits, frais et rétributions, certaines dispositions de la loi du 28 avril 1953 sur l'organisation de l'enseignement supérieur dans les universités de l'Etat. Désormais, le produit des droits, frais et rétributions versés par les étudiants au moment de leur inscription au rôle, aux cours, aux travaux pratiques et aux examens est versé au Patrimoine de l'Université. Par ailleurs, les dispenses de paiement de ces droits sont désormais accordées par Monsieur le Recteur, dans les conditions déterminées par le Conseil d'Administration.

## Les Fondations de la rue d'Egmont

### Prix interfacultaire Louis Empain

Le prix scientifique interfacultaire Louis Empain est institué pour encourager les étudiants à la recherche scientifique. Un prix de 100.000 frs et quatre prix de 10.000 fr. pourront être attribués en 1959.

Sont admis à participer au concours les étudiants inscrits en qualité d'élèves réguliers au rôle d'une des quatre universités belges et les titulaires d'un diplôme de fin d'études délivré par l'un de ces établissements. La limite d'âge est de 28 ans à la date du dépôt du mémoire; elle est portée à 30 ans pour les candidats ayant accompli leur service militaire.

Les disciplines pour lesquelles le concours est ouvert sont réunies en cinq groupes : *a)* sciences mathématiques; *b)* sciences physiques; *c)* sciences chimiques; *d)* sciences naturelles et sciences biologiques; *e)* mécanique et physique mathématique appliquées, y compris les applications à l'industrie.

Ne sont pris en considération que les travaux originaux constituant une contribution au progrès de la science. Les mémoires doivent être déposés, en quatre exemplaires portant une devise, au Secrétariat de la Jeunesse intellectuelle, rue d'Egmont, 11, à Bruxelles, avant le 31 décembre 1958.

---

(1) *Moniteur belge* du 26 mars 1958.

### Prix de la Croix-Rouge de Belgique

Des prix, dont le premier peut atteindre la somme de 10.000 fr., sont décernés par la Croix-Rouge de Belgique à des travaux originaux sur des questions intéressant les différentes activités de la Croix-Rouge, dans les domaines du droit international, de l'éducation, de l'hygiène appliquée, etc.

Les travaux doivent parvenir au siège de l'Institution, chaussée de Vleurgat, à Bruxelles, avant le 31 décembre 1958.

### Prix de l'Institut belge de Sciences administratives

L'Institut belge de sciences administratives a institué un prix destiné à récompenser l'auteur du meilleur travail sur une question de sciences politiques ou administratives ressortissant aux préoccupations de l'Institut.

Le prix consiste en une somme de 25.000 fr. et est décerné en principe tous les ans. Sont admis à concourir les Belges âgés de moins de 40 ans et possédant l'exercice de leurs droits civils et politiques.

Les mémoires doivent être dactylographiés ou imprimés, reliés ou brochés, et déposés en deux exemplaires au moins, entre les mains du secrétaire de l'Institut, 11, place Royale, à Bruxelles, au plus tard le 31 décembre 1958.

## Université de Gand

**Décès.** — M. C. De Jans, professeur émérite et inspecteur honoraire des Ecoles spéciales, est décédé à Gand le 7 mars 1958.

M. F. Olbrecht, chargé de cours à l'Institut supérieur d'histoire de l'art et archéologie, directeur du Musée colonial de Tervueren, est décédé le 24 mars 1958 après une longue maladie.

**Nouvel institut.** — Un Institut de philologie et d'histoire orientales, africaines et d'Europe orientale est désormais annexé à la Faculté de philosophie et lettres. La nouvelle institution comporte les cinq sections suivantes : Asie antérieure et Egypte, Asie centrale et méridionale, Asie orientale, Europe orientale, Afrique.

**Le Séminaire de gestion des entreprises.** — Le 28 mars, une séance a marqué la clôture de la quatrième année académique du séminaire de gestion des entreprises. L'assemblée était présidée par le Professeur A. J. Vlerick. Dès à présent, trois programmes d'activités sont mis sur pied pour la prochaine année académique : un programme de « top-management » pour chefs d'entreprise; un programme de « middle-management » pour membres des cadres supérieurs et un cycle de conférences introductives accessibles aux dirigeants d'entreprise.

**Nominations.** — M. C. De Pelsmaeker, docteur en sciences économiques, chef de travaux, a été nommé chargé de cours à la Faculté de droit.

Mme Tavernier-Vereecken, chef de travaux à la Faculté de philosophie et lettres, a été nommée chargée de cours à l'Institut supérieur de sciences pédagogiques.

M. L. De Smet, chef de travaux au séminaire de géographie humaine, est nommé chargé de cours à la Faculté de droit.

M. R. Senelle, docteur en droit, est nommé chargé de cours à la Faculté de droit.

M. P. Ghijssbrecht, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, a été nommé chargé de cours à la Faculté de droit.

M. H. Van der Eecken, docteur en médecine, chirurgie et accouchements, agrégé de l'enseignement supérieur, est nommé chargé de cours à la Faculté de médecine.

M. A. Heyndrickx, docteur en sciences pharmaceutiques, est nommé chargé de cours à la Faculté de médecine.

M. G. Van Acker, bibliothécaire, a été chargé de faire le cours libre de « Bibliographie et bibliothéconomie ».

**Personalia.** — M. Ch. Verlinden, professeur ordinaire à la Faculté de philosophie et lettres, et M. J. Van Houtte, doyen de la Faculté de droit, ont été nommés membres de la Classe des Lettres de l'Académie royale flamande des sciences, des lettres et des beaux-arts de Belgique.

## Université de Louvain

**Conseil d'Administration.** — A partir de l'année académique 1958-1959, les doyens des facultés seront élus par leurs collègues pour une période minima de trois ans. Cette mesure tend à donner aux doyens l'occasion d'assurer leur mission avec plus de continuité et d'autorité ainsi qu'à leur assurer, au sein de l'Université, une influence qui ne le cède plus à celle des présidents ou directeurs d'instituts, dont le mandat s'étend généralement sur plusieurs années ou même, — c'est le cas de l'Institut supérieur de philosophie — leur est conféré jusqu'à l'éméritat.

**Manifestations diverses.** — La Faculté de médecine a organisé le 11 mai une journée de cours postuniversitaires, sous la direction des professeurs Joosens et Gyselen.

S. E. Mgr Van Waeyenbergh a béni les nouveaux locaux et les nouvelles installations de l'Institut de psychologie. M. Michotte van den Bergh et M. le chanoine Nuttin, qui se sont beaucoup dévoués pour l'érection du nouvel institut, ont pris la parole à la séance d'inauguration.

Le 26 juin, l'Université a décerné le grade de docteur *honoris causa* en théologie au R. P. Alberto Vaccari, professeur honoraire de l'Institut biblique pontifical, spécialiste des études bibliques.

L'année 1959 marquera le cinquième centenaire de la naissance du pape Adrien VI qui fut, avant de devenir gouverneur d'Espagne et d'accéder au trône pontifical, professeur de théologie à l'Université de Louvain.

Une séance académique et une exposition évoqueront à Louvain, au cours de l'année 1959, la personnalité et la carrière du Souverain Pontife Adrien VI, qui fut le seul néerlandais à être élu pape au cours de l'histoire.

**Personalia.** — M. Aubert a été nommé membre du comité directeur de la Société belge pour le progrès des études philologiques et historiques.

M. Biourge a été nommé président de la section scientifique de la Société belge d'Orthopédie dento-faciale, dont il a suscité la création.

M. Bruynoghe a été promu président de la Société belge de microbiologie.

Mgr L. Cerfaux a été promu docteur *honoris causa* de l'Université de Strasbourg.

M. le Professeur De Vuyst a été nommé membre de l'Académie d'agriculture de France et de l'Académie royale de médecine de Belgique.

M. Dumon a été nommé docteur *honoris causa* de la Landbouwhogeschool de Wageningen.

M. Dupont a été élu président de la Société belge de Dermatologie.

M. Jodogne a été choisi comme président de la Commission royale de toponymie et de dialectologie et président du centre interuniversitaire de dialectologie wallonne.

M. J. Lavalleye a été nommé président du centre national de recherches « Primitifs flamands » et secrétaire général de l'Academia belgica à Rome.

M. P. Martens, a été promu docteur *honoris causa* de l'Université catholique de Milan. Il a été nommé membre du comité de direction de l'I. R. S. A. C.

M. E. Mertens de Wilmars a été nommé membre titulaire de l'Académie royale des sciences coloniales.

M. Meunier a été nommé membre du conseil national d'Universitas belgica et président de la commission internationale de pédagogie du latin.

M. Pauwels a été élu président du Centre interuniversitaire de néerlandistique.

M. Simonart a été choisi comme directeur de la revue médicale de Louvain.

M. Staner a été nommé membre titulaire de l'Académie royale des sciences coloniales, membre de l'Institut des civilisations différentes et président du centre phytosanitaire international qui siège à Londres.

M. Thuysbaert a été nommé membre correspondant de l'Académie royale flamande des sciences, lettres et beaux-arts de Belgique.

## Université de Bruxelles

**Décès.** — M. Roger Laurent, président de l'Union des anciens étudiants de l'U. L. B., est décédé inopinément le 16 avril, alors qu'il venait de présenter M. le Ministre Van Audenhove à la tribune de l'Union.

**Manifestations diverses.** — Le 21 avril a eu lieu la séance d'inauguration du nouvel amphithéâtre Paul-Emile Janson, édifié au 48, avenue Roosevelt.

Dans le cadre de leur voyage d'étude en Belgique, les Recteurs des universités helvétiques ont été reçus le 24 avril à l'Université. Ils ont été accueillis dans la salle du Conseil par les autorités académiques et les présidents des facultés. Les Recteurs suisses ont visité successivement divers services des Facultés des sciences appliquées, des sciences et de médecine.

La Faculté des sciences a organisé, le 27 avril, une séance d'information sur le thème « La mathématique, clef des études d'aujourd'hui ? ». Plusieurs rapports furent soumis à discussion. Présentés par MM. Jaumotte, Godeau, Homes et Burniat, ils avaient respectivement pour sujet : « Formons-nous assez de mathématiciens, physiciens, chimistes, biologistes, ingénieurs, agronomes ? », « Le rôle de la mathématique dans la préparation des futurs mathématiciens, physiciens, chimistes, ingénieurs », « L'instrument mathématique en biologie » et « Problèmes de la formation du professeur de mathématique ». Il revint à M. le Recteur H. Janne de tirer les conclusions générales de ce débat.

A l'initiative de l'Institut de Sociologie Solvay a été constituée, le 5 mai, une Association internationale des sociologues de langue française. La première assemblée a porté M. Janne, recteur de l'U. B. L., à la présidence du nouvel organisme, dont le siège sera à Bruxelles. La vice-présidence est assumée par M. G. Gurvitch, professeur à la Sorbonne; le secrétariat général par M. Girod de l'Université de Genève et la trésorerie par M. Rocher de l'Université de Laval.

M. le Recteur et Mme H. Janne ont donné, le 6 mai, une réception dans la grande salle de lecture de la bibliothèque. Parmi les nombreux invités, on notait la présence de membres du Corps diplomatique et du Gouvernement, de hauts dirigeants de l'administration et d'institutions publiques, ainsi que de dirigeants d'organismes économiques et sociaux.

Le jeudi 22 mai, les autorités académiques ont inauguré un département de microscopie électronique destiné à la recherche scientifique poursuivie dans les laboratoires d'anatomie et d'embryologie, d'histologie et d'anatomie pathologique de la Faculté de médecine. Ce département — qui comprend un microscope électronique très moderne, des microtomes permettant la confection de coupes ultra-fines, un équipement d'évaporation sous vide et une installation microphotographique — a pu être édifié grâce à une participation généreuse de la Fondation Rockefeller.

**Personalia.** — Le Conseil d'Administration a conféré le grade de docteur *honoris causa* au sénateur américain Fulbright.

M. J. Carmer, professeur honoraire de l'Université, a été nommé docteur *honoris causa* de l'Université d'Aix-en-Provence.

M. le Professeur H. Janne, recteur de l'Université a effectué un voyage d'étude en Yougoslavie. Il a été reçu par le vice-président du Conseil et

s'est entretenu des problèmes de l'enseignement supérieur avec les dirigeants universitaires, les professeurs et les étudiants à Belgrade, Zagreb et Sarajevo.

Par ailleurs, M. H. Janne a été invité officiellement à faire un voyage d'études, respectivement en U. R. S. S. et aux U. S. A. Il a séjourné en Russie dans le courant du mois de juin et y a pris contact avec des institutions d'enseignement supérieur et de recherche scientifique dans les parties européenne et asiatique du pays.

M. J. Timmermans, professeur honoraire, a été élu président d'honneur de la Société de Chimie physique de France.

**Conférences.** — Au cours du trimestre écoulé, la tribune de l'Université a été successivement occupée par les personnalités étrangères suivantes : M. A. Doermann, professeur à l'Université de Rochester (U. S. A.); M. E. H. Rynearson, professeur à l'Université de Minnesota; M. R. Dulbecco, professeur au California institute of Technology, Pasadena; M. J. A. Lauwerys, Chairman of the University of London; M. S. A. Wout-huysen, professeur à l'Université de la ville d'Amsterdam et M. A. J. Birch, professeur à l'Université de Manchester.

## Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi

### Centre interfacultaire d'anthropologie et de linguistique africaines.

— En mars 1958, le Conseil d'Administration a décidé de créer au sein de l'Université d'Elisabethville un Centre interfacultaire d'anthropologie et de linguistique africaines (C. I. A. L. A.).

Cette création répond à un besoin qui se fait sentir de manière particulièrement urgente depuis la fin de la dernière guerre. En effet, pendant ces années, le développement de l'Afrique au sud du Sahara s'est considérablement accéléré et la participation des Africains à ce développement s'accroît de jour en jour. On a pris conscience de ce que les remarquables succès obtenus dans les domaines techniques et économiques en Afrique noire suscitent un déséquilibre nuisible à l'épanouissement de ce continent s'ils ne sont pas accompagnés par des progrès comparables dans la sphère des phénomènes humains.

Le programme du Centre s'adresse tant aux futurs chercheurs qui se destinent à une carrière scientifique en Afrique qu'aux universitaires qui comptent exercer leur profession en Afrique et rester attentifs aux phénomènes humains.

Le Centre délivre des diplômes de licencié et de docteur. Les études comportent un enseignement commun sur lequel se greffent trois spécialisations : anthropologie sociale, anthropologie physique et linguistique.

La licence est ouverte aux étudiants titulaires de certains diplômes de candidature.

Tous les renseignements peuvent être obtenus auprès du Président du C. I. A. L. A., Université officielle du Congo belge et du Ruanda-Urundi, B. P. 1825, Elisabethville, Congo belge.

# La Vie universitaire dans le Monde

---

## Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle

Les statuts de l'Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle, dont fait partie notre Association, ont reçu la signature du Ministre de l'Intérieur de France. Ils ont été publiés au *Journal Officiel* du 9 février 1958, ce qui a eu pour effet d'officialiser l'A. I. I. S. U. P. au regard de la loi française.

A la demande de plusieurs organisations nationales, l'A. I. I. S. U. P. effectue une étude sur les équivalences de diplômes entre les pays suivants : Allemagne, Belgique, France, Luxembourg, Italie et Pays-Bas. On envisage dès à présent la possibilité d'étendre le champ territorial de cette étude.

## Universités nouvelles

L'Université de Tirana, la première à être instituée en Albanie, a ouvert récemment ses portes. Elle comprend six facultés : sciences naturelles, lettres, sciences économiques, droit, médecine, constructions. Cette Université reprend la mission dévolue jusqu'ici à divers instituts d'enseignement supérieur créés au cours des douze dernières années. On estime que 2300 diplômés environ sortiront de l'Université de Tirana avant 1960.

La première université d'Arabie Séoudite a été inaugurée à Riyad par le Roi Ibn Séoud le 10 novembre 1957. Elle ne comporte, pour débiter, que deux facultés : droit et hautes études commerciales.

Le Roi Mohamed V a inauguré, le 21 décembre 1957 à Rabat, la première université moderne du Maroc qui comprend une faculté de lettres et de sciences sociales et une faculté de sciences. Cette université délivrera des diplômes nationaux tandis que les facultés de droit et de sciences de langue française, préexistantes, continuent à préparer des diplômes sanctionnés par les facultés françaises.

Le Président Soekarno et le Premier Ministre Djuanda ont présidé la cérémonie d'inauguration de l'Université Padnjaderan à Bandoeng. L'Indonésie ouvre ainsi sa sixième université, avec un effectif de 2515 étudiants.

---

## L'Université dans la presse et dans les livres

---

Les interprètes, « *Avenirs* », n° 92, mars 1958. — La revue française « *Avenirs* » publiait, il y a près de trois ans, un article intitulé : « Voulez-vous devenir interprète ? ». M. A. Kaminker, président d'honneur de l'Association internationale des interprètes de conférence, y précisait les caractères de la profession et examinait la validité des enseignements organisés dans ce domaine et les chances minimales de réussite que cette carrière pouvait offrir. Les conclusions étaient assez pessimistes et cet article fit quelque bruit parmi les innombrables aspirants-interprètes qui le jugèrent exagérément décourageant.

Dans un nouvel article, M. Kaminker fait aujourd'hui le point et, tout en constatant la réalisation de ses prévisions, enregistre les progrès accomplis. La situation a, en effet, évolué au cours des dernières années. D'une part, le marché s'est élargi; d'autre part, les conditions d'exercice de la profession sont désormais solidement établies.

Depuis 1955, l'activité des organisations internationales s'est constamment accrue et la naissance des organisations européennes laisse prévoir une sensible augmentation des besoins en traducteurs et interprètes au cours des quinze prochaines années environ. De plus, certaines langues qui jouaient jusqu'ici les cendrillons, l'italien et le néerlandais notamment, paraissent vouées à un développement considérable dont il y a lieu de tenir compte.

Il y a trois ans, la profession d'interprète prenait à peine conscience d'elle-même. Aujourd'hui, 95 % des interprètes de conférence sont groupés au sein d'une association internationale qui a élaboré une charte des conditions de travail et un code d'honneur, généralement reconnu et respectés par tous les employeurs.

Par contre, le domaine de la formation et de l'accès à la profession — organisation des « écoles d'interprètes », possibilités de stage, etc. — se trouve à peine exploré et l'association s'efforce actuellement d'y apporter des solutions valables.

Pour M. Kaminker, une conclusion s'impose : la formation aussi rapide que possible de nouveaux éléments devient une nécessité impérieuse et, pendant un certain nombre d'années, on risque de voir la menace d'excédent signalée il y a trois ans se transformer en une menace de pénurie.

**Vers une réforme des études de droit**, « *Forces vives* », mai 1958. — Par la plume de M. J. Michel, « *Forces vives* » lance une enquête sur la réforme des études de droit et sollicite l'avis de tous ceux qu'intéresse ce problème : professeurs, avocats, juristes et employeurs.

Le problème des docteurs en droit apparaît, somme toute, d'une simplicité rigoureuse. Le barreau ne peut accepter la somme des diplômés qui ont choisi la voie juridique. Certes, ce fait n'est pas nouveau. Mais les emplois qui, dans l'industrie privée, s'adaptent à la capacité du docteur en droit, ne se sont pas multipliés en proportion de l'ensemble des diplômés ou des nécessités en avocats ou magistrats.

Le docteur en droit trouvera quand même de l'embauche, parfois de préférence à des spécialistes de sciences administratives ou sociales, par exemple. C'est que sa formation générale est excellente et que l'employeur y attache une grande importance. Cependant, sans être encore contraints de recourir au chômage, les docteurs en droit n'ont pas à être particulièrement satisfaits de leur situation barémique.

Dès lors, quelle solution préconiser ? M. J. Michel en signale deux : déconseiller le droit aux jeunes qui n'ont pas l'intention et les moyens de s'aventurer dans la carrière d'avocat, et réformer les études pour faire du diplômé autre chose qu'un *homo sapiens*. Il opte résolument pour cette dernière solution et fait, de la consistance d'une réforme, le point central de l'enquête.

Pour lui, la proposition apparemment la plus sérieuse consisterait à ne plus accorder que le grade de licencié après les études normales, avec trois voies possibles à la sortie : accès direct à la profession d'avocat stagiaire ; préparation d'une thèse de doctorat ; études complémentaires de spécialisation. Le problème est posé et ces suggestions sont laissées à l'appréciation de chacun. On suivra avec intérêt le déroulement de cette enquête.

**Diplômés et perspectives d'avenir**, « *Forces vives* », juin-juillet 1958. — En quelques colonnes, M. A. Van Beneden s'efforce de schématiser, pour les diverses catégories de diplômes de l'enseignement supérieur, la situation actuelle du marché de l'emploi.

En ce qui concerne les diplômes « scientifiques », il se réfère aux travaux accomplis, d'une part, par une commission du Conseil central de l'économie et, d'autre part, par un groupe de chercheurs de l'Université de Bruxelles. Il en résulte que le nombre d'*ingénieurs* civils et techniciens qui obtiendront leur diplôme au cours des prochaines années, s'il est largement suffisant pour assurer le renouvellement, s'avère incapable de permettre une expansion économique de l'ordre, pourtant modéré, de 4 %. Pour ce qui concerne les autres « scientifiques » (mathématiciens, physiciens, chimistes, etc.), le nombre des inscriptions en candidature s'accroît remarquablement et il paraît nécessaire de faire certaines distinctions. Pour la commission de l'Université de Bruxelles, l'accroissement probable du nombre des *mathématiciens* et des *chimistes* reste insuffisant eu égard aux besoins qui se manifestent. Quant au sort des futurs *physiciens*, il est essentiellement conditionné par l'expansion future de la recherche scientifique.

## TABLE DES MATIÈRES

	Pages
ÉDITORIAL .....	I
Les conditions psychologiques de la vie en Sanatorium universitaire, par M. Fr. Duyckaerts, Professeur à l'Université de Liège, Conseiller- psychologue au Sanatorium universitaire d'Eupen.....	3
Projection romanesque d'une Université, par Mme Marie Delcourt, Professeur à l'Université .....	11

### La Vie universitaire à Liège

L'UNIVERSITÉ .....	15
Réception des Recteurs d'Universités suisses .....	15
Réception de femmes universitaires d'U. R. S. S. ....	15
Visite de représentants des Universités polonaises .....	16
Lauréat de concours universitaire .....	16
Réforme de l'épreuve préparatoire à la candidature ingénieur .....	16
Les Cercles interfacultaires .....	16
Le Club interfacultaire de Photographie .....	16
La Chorale universitaire .....	17
Le Cercle interfacultaire de Littérature .....	17
Le Cercle interfacultaire des Beaux-Arts .....	18
Le Cercle interfacultaire « Carrefours » .....	19
Les sports étudiants .....	19
Réunion de clôture des Cercles interfacultaires .....	20
Le F.N.R.S. et l'Université de Liège .....	20
La population de l'Université de Liège et celle des autres Universités du pays .....	21
LES FACULTÉS .....	23
FACULTÉ DE PHILOSOPHIE ET LETTRES .....	23
Littérature et civilisation américaines .....	23
Nominations et changements d'attributions.....	23
Distinctions .....	24
Voyages et missions.....	24
Institut supérieur d'histoire de l'art et archéologie .....	24
Institut supérieur d'histoire et de littératures orientales .....	24
Institut supérieur de sciences pédagogiques.....	24
FACULTÉ DE DROIT .....	25
Congrès international de droit social .....	25
Changement d'attributions .....	25
Distinctions .....	26
Voyages et missions .....	26
Ecole supérieure de sciences commerciales et économiques .....	26

FACULTÉ DES SCIENCES .....	26
Changements d'attributions .....	26
Distinctions .....	26
Voyages et missions .....	27
Conférences .....	28
Hôtes étrangers .....	29
FACULTÉ DE MÉDECINE .....	29
Décès .....	29
Nomination .....	29
Distinctions .....	29
Voyages et missions .....	30
Séjour d'études au Congo belge .....	31
Agrégations de l'enseignement supérieur .....	31
Réunion internationale .....	32
Institut supérieur d'éducation physique .....	32
FACULTÉ DES SCIENCES APPLIQUÉES .....	32
Décès .....	32
Admission à l'éméritat .....	32
Changements d'attributions .....	33
Distinctions .....	33
Voyages et missions .....	33
Conférences .....	34
Hôtes étrangers .....	34
BIBLIOTHÈQUE .....	34
Dons .....	34
Dépôt de microfilms .....	34
Personalia .....	35

### La Vie universitaire en Belgique et au Congo

Lois et arrêté sur l'enseignement supérieur .....	36
Equivalences .....	36
Certificats d'humanités .....	36
Droits, frais et rétributions .....	36
LES FONDATIONS DE LA RUE D'EGMONT .....	37
Prix interfacultaire Louis Empain .....	37
Prix de la Croix-Rouge de Belgique .....	38
Prix de l'Institut belge de Sciences administratives .....	38
UNIVERSITÉ DE GAND .....	38
UNIVERSITÉ DE LOUVAIN .....	39
UNIVERSITÉ DE BRUXELLES .....	40
UNIVERSITÉ OFFICIELLE DU CONGO BELGE ET DU RUANDA- URUNDI .....	42

### La Vie universitaire dans le Monde

Association internationale d'information scolaire, universitaire et professionnelle .....	43
Universités nouvelles .....	43

### L'Université dans la presse et dans les livres

Les interprètes .....	42
Vers une réforme des études de droit .....	45
Diplômés et perspectives d'avenir .....	45
Le manque d'ingénieurs .....	46
Les Centres de recherche et de documentation sur l'enseignement des langues anciennes .....	47

# MENAGE et JOWA

J. JOWA Succ<sup>r</sup>

Assureurs-Conseils

## LIÈGE

53. boulevard d'Avroy

Téléphone 32.38.77

## VERVIERS

14, rue des Minières

Téléphone 156.65

## ANVERS

19, Hopland

Téléphone 31.07.26 (3 lignes)

## BRUXELLES

21, square de Meeus

Téléphone 18.29.04 - 12.59.68

## HASSELT

■ 16, place Colonel Dusart

■ Téléphone 239.99

## LÉOPOLDVILLE

12, avenue des Aviateurs

Téléphone 30.98

TOUTES ASSURANCES

PRÊTS HYPOTHÉCAIRES

---

---